

RAPPORT DE LA
TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
POUR L'EUROPE

Rome, Italie, 8-13 octobre 1962



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les rapports suivants des réunions précédentes ont été publiés:

1. Réunion régionale préparatoire, Rome, 10-15 octobre 1949
2. Conférence pour l'Europe, Rome, 10-15 octobre 1960

RAPPORT

de la

TROISIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE

tenue à Rome

8-13 octobre 1962

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,
Rome, Italie

26659/F/1

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1
Organisation de la Conférence	1
Ouverture de la Conférence	2
Clôture de la Conférence	3
RESUME DES DEBATS	5
Déclaration de H. B.R. Sen, Directeur général	5
Allocution du Représentant des Nations Unies, Monsieur V. Velebit, Secrétaire Exécutif de la Commission écono- mique pour l'Europe	9
Les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agri- culture et l'Europe	10
(a) Production, commerce et excédents des pays européens	10
(b) Demande des produits agricoles tropicaux en Europe	12
Les politiques agricoles de l'Europe au cours des années soixante	15
Orientation des activités et méthodes de travail de la FAO dans la région européenne	21
Résolution No. ERC/62/1 : Programme de travail de la FAO dans la région euro- péenne	22
Résolution No. ERC/62/2 : Lutte contre la fièvre aphteuse	24
Développement méditerranéen	25
Résolution No. ERC/62/3 : Développement méditerranéen	26
Programmes européens de formation professionnelle desti- nés aux pays en voie de développement	27

	<u>Pages</u>
La Campagne mondiale contre la faim et le Congrès mondial de l'alimentation	29
Programme alimentaire mondial	31
RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	34

ANNEXE 1 - Déclaration de M. S. Mansholt, Vice-Président de la Commission de la Communauté économique européenne	39
ANNEXE 2 - Liste des participants et membres du bureau . .	52
ANNEXE 3 - Documentation	73

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue au Siège de l'Organisation à Rome, du 8 au 13 Octobre 1962. Elle visait principalement à fournir l'occasion d'un vaste débat de politique portant sur certains problèmes choisis qui présentent une grande importance pour les pays de cette région, tels que les problèmes de l'alimentation et de l'agriculture en Europe par rapport au reste du monde, la participation européenne aux activités de portée mondiale entreprises par la FAO et le travail futur de l'Organisation en Europe. La Conférence était également invitée à émettre des avis destinés à faciliter au Directeur général la préparation du programme de travail pour 1964/65 et, à ce titre, elle a utilement servi à préparer les travaux de la douzième session de la Conférence de la FAO, qui se tiendra en Novembre 1963.

2. Ont participé à la Conférence les délégations des 23 pays énumérés ci-après :

Allemagne (République fédérale d')	Italie
Autriche	Luxembourg
Belgique	Norvège
Chypre	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Espagne	Roumanie
Finlande	Suède
France	Suisse
Grèce	Turquie
Irlande	Royaume-Uni
Israël	Yougoslavie

3. La Conférence a noté que, conformément aux règles pertinentes, les pays dont la liste suit avaient manifesté le désir d'envoyer un observateur à la session :

Afrique du Sud	Japon
Ceylan	Jordanie
Cuba	Libéria
Etats Unis d'Amérique	Nicaragua
Inde	République dominicaine
Indonésie	Thaïlande
	Tunisie

4. Le Saint-Siège était également représenté ainsi que les Nations Unies et les institutions ci-après appartenant à la famille des Nations Unies :

Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE)
Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)
Fonds International de Secours à l'Enfance (FISE)
Organisation Internationale du Travail (OIT)
Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

5. D'autres institutions et organisations internationales avaient elles aussi envoyé des observateurs, à savoir :

Conseil de l'Europe (CE)
Communauté Economique Européenne (CEE)
Office International des Epizooties (OIE)
Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

Association Mondiale des Femmes Rurales (ACWW)
Confédération Européenne de l'Agriculture (CEA)
Conseil International des Femmes (CIF)
Fédération Européenne de Zootechnie (FEZ)
Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA)

6. On trouvera à l'Annexe 2 la liste des délégués, représentants, observateurs, membres du personnel de la FAO qui ont participé à la Conférence, ainsi que les membres du Bureau.

Ouverture de la Conférence.

7. La séance inaugurale s'est tenue le 8 Octobre et le Directeur général a accueilli les délégations. M. B.R. Sen a signalé que le nombre des Etats Membres européens avait augmenté avec l'admission de la Roumanie et qu'une délégation de ce pays ainsi que de Chypre, participait pour la première fois à une Conférence régionale pour l'Europe. Il a souhaité la bienvenue à M. V. Velebit, Secrétaire exécutif de la CEE, qui représentait les Nations Unies, ainsi qu'aux représentants des institutions rattachées aux Nations Unies et des institutions et organisations gouvernementales et non gouvernementales. M. Sen a également souhaité une chaleureuse bienvenue aux délégués des Etats Membres extra-européens qui avaient demandé à participer à la Conférence en qualité d'observateurs, conformément au règlement de l'Organisation. Il a formé des vœux pour le plein succès des travaux de la Conférence et déclaré que cette assemblée offrait une excellente occasion d'examiner le développement européen dans le contexte mondial.

8. La Conférence a élu Président M. C.H. Wordlander (Suède) qui, après la 7ème session, fut remplacé par M. le Baron Ph. d'Otreppe (Belgique), Vice-Président. Comme il est de coutume aux conférences régionales de la FAO, les chefs de toutes les délégations présentes ont été élus Vice-Présidents.

9. Sur proposition du Président, la Conférence a adopté l'ordre du jour ci-après :

- I. Déclaration de M. B.R. Sen, Directeur général
- II. Les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture et l'Europe.
 - (a) Production, commerce et excédents des pays européens
 - (b) Demande européenne de produits agricoles tropicaux
- III. Les politiques agricoles de l'Europe au cours des années soixante.
- IV. Orientation des activités et méthodes de travail de la FAO dans la région européenne.
- V. Développement méditerranéen.
- VI. Programmes européens de formation à l'intention des pays en voie de développement.
- VII. La Campagne mondiale contre la faim et le Congrès mondial de l'alimentation.
- VIII. Programme alimentaire mondial
- IX. Autres questions.

Clôture de la Conférence.

10. A sa séance de clôture, la Conférence a adopté le texte du rapport dans sa forme présente.

11. Le Directeur général, Monsieur B.R. Sen, prononça une brève allocution. Il félicita le Président pour la façon efficace dont il avait conduit les débats, remercia les délégués et observateurs pour leur participation, et pu affirmer sans hésitation que la Conférence avait parfaitement rempli les buts qui lui avaient été assignés. Il était depuis longtemps persuadé de la nécessité d'organiser une Conférence régionale européenne, et après le succès de la présente Conférence, était plus que jamais convaincu de son utilité.

12. Il fit remarquer que les travaux de cette Conférence ne faisaient pas double emploi avec les activités des commissions techniques européennes de la FAO, mais au contraire les complétaient. Qu'en ce moment même, où une évolution d'importance historique se manifestait en Europe, la FAO, en tant qu'organisation ayant des responsabilités mondiales, avait le devoir d'étudier et d'analyser cette évolution qui affectait non seulement les pays de la région européenne mais également le reste du monde.
13. Pour conclure, M. Sen souligna le niveau élevé des débats et l'intérêt manifesté par les participants au cours de la Conférence.
14. M. le Baron Ph. d'Otreppe, Vice-Président, qui présidait la séance de clôture, souligna également que la Conférence avait effacé tout sentiment de scepticisme qui avait pu être éprouvé jusqu'à ce jour quant à l'utilité des Conférences régionales européennes de la FAO. Cette Conférence avait pu étudier les niveaux futurs de la production agricole en Europe en fonction de la situation mondiale. Il remarqua qu'en essayant de comprendre les problèmes qui se posent à ce sujet et d'évaluer le travail qu'accomplit la FAO, la Conférence avait pu se faire une opinion quant au développement futur du programme de travail de la FAO. Les besoins des pays en voie de développement et les politiques des pays membres de la région européenne devaient être considérés comme les deux faces d'un même problème.
15. Il nota qu'en Europe, la FAO avait pour tâche de continuer à fournir toute l'assistance et l'aide technique possibles, que toutes les délégations se rendaient compte de leurs responsabilités en cette matière et que la vieille civilisation avait un rôle vital à jouer. La Conférence avait là une raison d'être optimiste et les délégations pouvaient emporter à l'issue de la Conférence, un certain nombre de conclusions précieuses en même temps qu'un souvenir agréable de l'excellent esprit de collaboration qui avait animé leurs travaux.
16. En tant que Président de la Conférence, M. le Baron d'Otreppe exprima ses remerciements aux délégués pour leur participation. Il remercia également le Directeur général de la FAO, le Représentant régional pour l'Europe et les membres du Secrétariat, ainsi que tous les spécialistes qui avaient préparé les documents et présenté à la Conférence les points qu'elle avait à examiner, car leur travail avait grandement facilité les débats.
17. Au nom de tous les participants, M. Cépède, Délégué de la France, remercia M. Nordlander, Président, et M. le Baron d'Otreppe, Vice-Président, qui avaient dirigé les débats avec tant d'habileté et d'efficacité, pour l'excellent travail qu'ils avaient accompli assurant ainsi le succès de la Conférence.
18. La séance de clôture se termina à 13 h 15, le Samedi 13 Octobre 1962.

RESUME DES DEBATS

Déclaration de M. B.R. Sen, Directeur général

19. Souhaitant la bienvenue aux délégués, Monsieur Sen a déclaré que s'il tenait beaucoup à ce que la FAO organise tous les deux ans une conférence régionale pour l'Europe, c'est parce qu'il se rendait compte de l'importance des liens entre l'Europe et le reste du monde.

20. Par tradition, l'Europe est tournée vers le dehors ; le commerce extérieur est une des sources principales de sa richesse. Ses savants, ses ingénieurs et ses médecins apportent une contribution majeure au développement des autres régions. Comprenant que la paix dépend de la prospérité mondiale, l'Europe, aujourd'hui, aide les autres pays à tirer vraiment parti de l'indépendance en développant leurs économies et en élevant leurs niveaux de vie. Il conviendrait que la Conférence étudie, entre autres, les mesures d'ordre politique qui permettraient à l'Europe d'accomplir sa mission historique.

21. Dans cette grande tentative, la FAO et les autres institutions des Nations Unies jouent un rôle important et comptent beaucoup sur l'appui européen. Le programme hardi de la "Décennie pour le développement" invite les pays neufs à avancer dans la voie d'une expansion autonome et les pays plus évolués à faciliter par leur appui cette expansion. La Campagne mondiale contre la faim représente la contribution essentielle de la FAO à ce programme. Comme l'a dit M. Sen en juillet dernier à la dernière session de l'ECOSOC, elle doit jouer un rôle central dans le programme parce que le progrès industriel est impossible sans le progrès agricole et que les pays ne peuvent se développer de manière équilibrée si les deux progrès ne sont pas combinés.

22. L'objet de la Campagne est de faire mieux comprendre ce qu'il faut accomplir pour que l'humanité soit délivrée de la faim et de promouvoir des mesures d'ordre pratique à cet effet. Il faut donc chercher à développer et à améliorer l'agriculture dans tous ses aspects, intensifier le commerce des produits agricoles, stimuler les investissements. Il faut aussi élargir le concept de l'aide alimentaire comme moyen de satisfaire aux besoins immédiats des pays en voie de développement.

23. L'Europe joue déjà un grand rôle dans la Campagne. Des comités nationaux ont été créés dans la plupart des pays européens et le grand public a été informé des objectifs de la Campagne. On a distribué de la documentation, organisé des réunions et collecté des fonds; dans plusieurs cas, des projets d'action ont été entrepris dans des pays en cours de développement. Il y a une semaine seulement, les comités nationaux CMCF des pays européens étaient réunis à Rome pour examiner le travail accompli et formuler des suggestions.

Tout cela est extrêmement encourageant, mais la Conférence admettra qu'il reste à faire bien davantage. Le Directeur général a donc demandé que les gouvernements et les populations soient invités à intensifier leurs efforts. Il a attiré l'attention sur le congrès mondial de l'alimentation qui doit se tenir en Juin 1963, c'est-à-dire au milieu de la Campagne. Cette manifestation se propose d'intéresser les dirigeants de l'opinion publique, les éducateurs, les hommes de science, les philanthropes et les représentants gouvernementaux au problème numéro un de notre époque, celui qui résulte de l'"explosion démographique" et qui rend indispensable un effort plus vigoureux pour augmenter les disponibilités alimentaires dans les pays en voie de développement, où la population augmente le plus vite et où les niveaux de vie sont les plus bas.

24. Un des résultats concrets de la Campagne contre la faim est le Programme alimentaire mondial qui a maintenant atteint le stade des opérations. M. Sen a exprimé sa satisfaction de voir que les pays européens lui ont accordé un appui énergique ; 14 de ces pays, en effet, se sont engagés à fournir 27 millions de dollars de contributions sur les 87 millions qui ont été promis jusqu'ici. Il s'agit là des premiers pas sur la voie d'une action multilatérale dans un important domaine. Le Directeur général estime que l'Europe, grâce à son agriculture extrêmement moderne et à sa forte capacité de production, trouvera de plus en plus d'avantages à diriger une partie de ses produits vers des programmes de ce genre.

25. M. Sen a évoqué ensuite les problèmes de l'assistance technique qui occupent dans l'activité de la FAO une place toujours plus importante. Dans ce domaine, l'Europe donne plus qu'elle ne reçoit bien que d'importants programmes soient en cours d'exécution dans certains pays de la région. L'Europe apporte une contribution importante au financement du PEAT et du Fonds spécial des Nations Unies. C'est elle aussi qui fournit le plus d'experts. Enfin, ses universités, ses stations de recherches, et autres institutions forment un grand nombre d'étudiants venus de pays en voie de développement. Les 2.700 bourses octroyées par la FAO entre 1951 et 1960 ne représentent qu'une faible part du total des bourses d'étude en Europe.

26. Il importe de coordonner les programmes bilatéraux et multilatéraux d'assistance technique. Selon M. Sen, cette coordination doit se faire au niveau des pays bénéficiaires et dans le cadre de leur programme de développement. On courrait à un échec certain en cherchant à imposer du dehors des programmes ou des ordres de priorité. Les programmes multilatéraux présentent de nombreux avantages puisqu'ils assurent aux pays bénéficiaires un choix d'experts plus varié et apportent aux pays donateurs l'assurance que les experts seront utilisés là où ils peuvent rendre le plus de services. En outre, ce système garantit que l'on tient compte des leçons de l'expérience acquise dans le monde entier.

27. La FAO a mis également ses services à la disposition de l'agriculture européenne. Elle a constitué au cours des années un certain nombre d'organismes spécialisés, tels que la Commission européenne d'agriculture, la Commission européenne des forêts, la Commission européenne des pêches dans les eaux intérieures et la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse. En outre, les Comités de l'agriculture et du bois de la Commission économique pour l'Europe sont desservis par des secrétariats mixtes FAO/CEE. Pour la plupart, ces commissions et comités ainsi que leurs organes subsidiaires, étudient les moyens d'améliorer l'efficacité technique de leurs secteurs. Un certain nombre de propositions concernant des projets nouveaux ont été présentées dans un document de la Conférence qui décrit le travail de la FAO en Europe. La Conférence examinera l'ordre de priorité à attribuer à ces diverses suggestions.

28. M. Sen a ensuite parlé de la menace très sérieuse que représente le type africain SAT-1 du virus de la fièvre aphteuse qui, du Golfe Persique, a gagné les frontières de la Grèce. La mise en oeuvre du plan arrêté en Juillet pour combattre la maladie a été gravement compromise par la défection de la grande majorité des Etats Membres européens ; le virus a continué de se propager et le plan doit maintenant être révisé. L'Office international des épizooties vient de tenir à Vienne une réunion et l'orateur a souligné que la situation risque de devenir catastrophique pour les élevages européens si des fonds suffisants ne sont pas immédiatement mis à disposition pour arrêter l'épizootie.

29. M. Sen a ensuite passé au Projet de développement méditerranéen et à la création en Turquie, en Grèce, au Maroc et en Tunisie, de zones de développement régional ; d'autres projets intéressant la Syrie, le Liban et l'Irak ont été approuvés par le Fonds spécial. L'échange régulier de données d'expérience entre les zones s'est révélé très utile, de même que la réunion tenue à Badajoz en Octobre 1961. Selon la recommandation formulée à cette occasion, le Directeur général a convoqué un Groupe consultatif d'experts et envisage aussi d'étudier, en liaison avec l'OCDE, la CEE et d'autres organismes qui s'intéressent à la question, les problèmes posés par la création d'une chaîne du froid pour les produits méditerranéens.

30. Deux problèmes européens appellent une attention spéciale : celui du commerce international des produits agricoles, celui de la modernisation et du développement de l'agriculture européenne. L'un et l'autre font à présent l'objet d'un examen de la part des milieux gouvernementaux et ils ont tous deux d'importantes incidences pour les pays en voie de développement ; l'Europe et les Etats-Unis assurent en effet à ces pays leur principal débouché et les devises nécessaires à l'exécution de leurs plans de développement.

31. La FAO a établi des projections de l'offre et de la demande des principaux produits ; après avoir été présentées cette année au Comité des produits, et à la Commission du commerce international des produits de base, ces projections ont été élaborées plus en détail et

feront l'objet d'un examen de la part de la présente Conférence. Elles sont décourageantes pour les pays en voie de développement car elles laissent prévoir que le taux d'expansion de la demande européenne de produits agricoles provenant desdits pays ne sera sans doute pas supérieur à celui de l'accroissement démographique. La situation pourrait cependant être modifiée en augmentant le pouvoir d'achat en Europe et en levant les obstacles à la consommation et au commerce. L'augmentation du pouvoir d'achat est fonction de la croissance économique ; à cet égard, l'Europe a à son actif des résultats remarquables et il est important pour le reste du monde que l'expansion se poursuive. Il n'importe pas moins d'éliminer les charges fiscales et obstacles d'autre nature. Ces obstacles au commerce ne font que renforcer la tendance autarcique des pays en voie de développement. Les importations de produits tels que le café et le cacao pourraient s'accroître sensiblement si les droits d'accise étaient supprimés et il n'en résulterait aucun préjudice pour les revenus agricoles en Europe. La Communauté économique européenne se propose de ne pas frapper les produits tropicaux de droits élevés.

32. Les pays européens pourraient également contribuer à la solution des problèmes qui se posent aux pays en voie de développement au moyen d'accords internationaux sur les produits qui, en stabilisant les prix, empêcheraient les amples fluctuations des recettes en devises. Il faut se féliciter des résultats positifs de la Conférence internationale sur le café qui s'est tenue récemment et des progrès réalisés vers la conclusion d'un accord sur le cacao. Il semble que le Royaume-Uni et la CEE pourraient participer à des consultations au sujet de certains produits agricoles des zones tempérées. Grâce à son Comité des produits, la FAO pourrait, avec la coopération des Nations Unies, offrir un cadre utile pour ces discussions sur les produits.

33. Enfin, M. Sen a évoqué les politiques européennes de production agricole. L'Europe est prospère, bien nourrie et techniquement avancée, mais un écart considérable subsiste entre la productivité de son agriculture et celle de son industrie, surtout parce que les exploitations sont petites ; de ce fait, la production est coûteuse, les revenus agricoles n'augmentent guère et la croissance économique se trouve retardée. Certes, l'accroissement de la production pourrait donner lieu à des problèmes d'écoulement des excédents, mais on pourrait parer à ce danger en assurant une meilleure orientation de la production européenne vers le commerce international et en entreprenant le boisement de certaines terres marginales. L'étude de la FAO sur les tendances du bois en Europe, maintenant presque achevée, prévoit que le déficit de bois industriel atteindra en 1975 70 millions de m³. L'Europe restera cependant, pour une partie de ses besoins, tributaire des importations de bois de zones tropicales où il conviendrait d'encourager la production et les industries forestières.

34. Les excédents qui risquent de se former en Europe sont représentés par des produits laitiers et d'autres aliments protéiques qui pourraient améliorer la nutrition dans les pays peu développés. A cet égard, l'Europe pourrait apporter une contribution précieuse au Programme alimentaire mondial et, en renforçant l'économie de ces pays, créer des débouchés commerciaux pour les produits en question.

35. Dans les mois à venir seront prises certaines décisions qui auront des répercussions importantes sur les questions susmentionnées et sur tous les aspects des rapports entre l'Europe et le reste du monde. Ce sont ces décisions qui détermineront si l'Europe restera tournée vers le monde extérieur. Elles sont du reste liées les unes aux autres : pour accroître le volume de l'assistance, il faut développer le commerce ; pour accroître les importations, il faut moderniser l'agriculture si l'on veut que les revenus agricoles n'en souffrent pas. Toutes ces questions sont inscrites à l'ordre du jour de la Conférence ; elles ne représentent d'ailleurs que divers aspects d'un seul et même problème, à savoir la meilleure manière dont l'Europe peut s'aider elle-même tout en assumant ses responsabilités à l'égard des nations en voie de développement. Il s'agit essentiellement d'ajuster les politiques nationales de façon à pouvoir répondre aux espoirs des peuples qui se tournent vers l'Europe comme vers un guide. Pour conclure, M. Sen se déclare convaincu qu'en cette heure décisive l'Europe ne manquera pas à sa haute vocation.

Déclaration du Représentant des Nations Unies.

36. La Conférence a eu ensuite le plaisir d'entendre un exposé de M. V. Velebit, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe et représentant des Nations Unies à la Réunion.

37. Constatant que les liens entre les diverses institutions spécialisées de la famille des Nations Unies devenaient de plus en plus étroits, M. Velebit a déclaré que, en ce qui concerne la Décennie de développement des Nations Unies en particulier, il était réjouissant de noter que la FAO mettait en relief le rôle de l'agriculture dans le cadre du développement économique général. Les rapports de l'Europe avec les autres parties du monde dépendent pour beaucoup de son aptitude à conserver sa position d'acheteur important de produits exportés par les pays en voie de développement. Les travaux récents effectués à la FAO ont montré que les perspectives étaient sombres à cet égard. Les achats de l'Europe orientale dans ces pays ont fortement augmenté, mais ne représentent encore qu'une faible fraction des échanges commerciaux mondiaux, tandis que l'évolution récente des achats de l'Europe occidentale dans les pays en voie de développement ainsi que les perspectives à court terme pour ces importations ne sont pas très encourageantes. Il existe toutefois plusieurs moyens de corriger cette situation et des efforts sont déployés sous différentes formes pour supprimer ou réduire les obstacles qui entravent actuellement le commerce.

38. A plus long terme, l'expansion économique des pays européens sera un facteur décisif dont dépendra l'importance des débouchés s'ouvrant aux pays en voie de développement. Un marché prospère et de plus en plus vaste pourrait s'établir sur la base du resserrement de l'intégration économique à l'échelon sous-régional en Europe tant orientale qu'occidentale, bien qu'il faille aussi tenir compte des inquiétudes des pays situés

hors de ces groupements. Toutefois, même dans l'hypothèse la plus favorable, le marché européen des produits primaires ne semble pas devoir s'élargir aussi rapidement que le désireraient les pays en voie de développement et il existe un besoin urgent de modifier progressivement les politiques actuelles.

39. Le Secrétaire exécutif de la CEE a salué la contribution de première grandeur que la Campagne mondiale contre la faim apporte à la Décennie de développement des Nations Unies en ajoutant que son Organisation appuyait sans réserve l'initiative prise par la FAO de convoquer un congrès mondial de l'alimentation au milieu de 1963. Il a enfin rendu hommage à la coopération quotidienne qui s'est instituée entre la FAO et les Nations Unies, comme en témoigne l'existence d'un Secrétariat commun FAO/CEE à Genève.

Les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture et l'Europe.

40. La Conférence a été saisie de deux documents* analysant les problèmes qui se poseront à l'Europe durant les années soixante en ce qui concerne, d'une part, les principaux produits agricoles de la région et, d'autre part, les produits importés de pays en voie de développement. Ces deux documents s'inspirent en grande partie de l'étude mondiale présentée en mai 1962 à la session commune du Comité des produits de la FAO et de la Commission du commerce international des produits de base de l'ONU (CCIPB).

41. Les méthodes utilisées pour établir les projections en question ont été résumées. L'attention a été attirée sur les hypothèses retenues, la valeur des résultats et la possibilité de tenir compte de certains d'entre eux dans l'élaboration des politiques de produits.

a) Production, commerce et excédents des pays européens

42. Le document concernant ce point de l'ordre du jour contient une analyse des tendances récentes de la production agricole, de la consommation alimentaire et du commerce des produits agricoles dans

* La documentation de la Conférence est indiquée à l'Annexe 3.

les pays européens. Il indique les perspectives des principaux produits de l'agriculture européenne pour 1970 et expose les problèmes que dévoilent ces perspectives ^{1/}

43. Durant les années cinquante, la production agricole a augmenté en Europe occidentale au taux moyen de 2,7 pour cent par an environ. Ce sont surtout les politiques favorables appliquées dans toute l'Europe occidentale en matière de prix, de revenu et d'emploi, qui ont permis d'atteindre ce résultat, et les rendements par animal et par unité de superficie n'ont cessé de s'améliorer. La structure de la consommation alimentaire s'est profondément modifiée et la région a atteint un degré plus élevé d'auto-suffisance, encore que certains pays et certains produits constituent à cet égard des exceptions notables. Les excédents exportables ont aussi commencé à croître.

44. Les projections pour 1970 visent à déterminer, à partir de certaines hypothèses (prix constants et maintien des tendances de la production et des politiques actuelles) comment la situation pourrait évoluer au cours des années soixante et quelles mesures cela pourrait amener à prendre. Sur la base des hypothèses choisies, la production de céréales, de produits laitiers, de produits carnés et de sucre semble devoir augmenter plus rapidement que la demande dans l'ensemble de l'Europe occidentale. Celle-ci conservera une place importante parmi les importateurs, mais elle sera sans doute moins tributaire de l'étranger pour ces produits en 1970 qu'en 1957-59. Des problèmes d'excédents pourraient fort bien surgir, notamment dans le secteur laitier et dans celui du sucre, et la demande d'importation de blé tendre est sans doute appelée à se restreindre dans la région.

45. L'évolution de l'Europe occidentale vers l'auto-suffisance dans le domaine alimentaire tend à aggraver le problème des excédents sur les marchés mondiaux. En outre, les possibilités d'accroître les ventes commerciales aux pays à faible revenu ne sont pas considérables. La recherche d'un équilibre entre les revenus du travail dans les occupations agricoles et non-agricoles risque fort de devenir encore plus ardue au cours de la présente décennie et c'est sans doute en grande partie sur une nouvelle réduction de la main-d'oeuvre agricole qu'il faudra compter pour accroître les revenus agricoles par habitant. Etant donné la pression probable des excédents, il convient d'examiner dans quelle mesure ceux-ci pourraient être utilisés dans le cadre de programmes d'aide alimentaire comme le Programme alimentaire mondial ; les produits laitiers et autres produits riches en protéines paraissent être ceux qui offrent à cet égard le plus de possibilités. Si l'on ne peut guère compter que les programmes d'aide alimentaire permettront de résoudre le problème posé par les excédents de l'agriculture européenne sans qu'interviennent certains ajustements fondamentaux des politiques agricoles, cela ne signifie nullement que les pays européens ne pourraient pas contribuer de façon très substantielle

^{1/}Ce document a été rédigé sur la base des conclusions de l'étude FAO intitulée "Produits agricoles - projections pour 1970", CCP 62/5, Rome, 1962

au Programme alimentaire mondial, ainsi qu'à d'autres formes d'aide économique.

46. Le document a mis en relief les transformations immenses que connaît l'agriculture européenne sous l'effet du progrès technique. Les politiques nationales devront tenir pleinement compte du fait que la production et les rendements agricoles sont destinés à s'améliorer encore, d'autant plus que la capacité productive - main-d'oeuvre, bétail et machines - n'est pas à l'heure actuelle utilisée au maximum.

47. Un certain nombre de délégations ont insisté sur les contradictions que l'on relève présentement dans l'agriculture européenne et qui rendent plus difficile la solution des problèmes courants. D'un côté, on constate une nette tendance aux excédents pour un certain nombre de produits clés ; d'un autre côté, les techniques agricoles sont susceptibles d'améliorations considérables, qui se traduiraient par une nouvelle poussée de la production. Certaines délégations ont soutenu que la tendance à la surproduction que manifeste l'agriculture en Europe occidentale est imputable au progrès technique et à la diffusion des connaissances, plutôt qu'à l'existence de prix de soutien élevés. D'autres, en revanche, considèrent que le niveau élevé des prix et des subventions favorise l'introduction de techniques perfectionnées. On a estimé d'autre part que même si les prix étaient abaissés de manière à freiner la tendance aux excédents, la nécessité de préserver leurs revenus inciterait les agriculteurs à intensifier encore leur production.

48. Tout en louant d'une manière générale les méthodes utilisées pour l'établissement des projections, certains délégués ont jugé que l'étude, de par son caractère macro-économique, et pour ainsi dire par définition, ne tenait peut-être pas pleinement compte de l'élément humain et sous-estimait probablement l'importance que revêtent, pour la croissance à long terme de la production agricole, les améliorations intéressant l'éducation, la recherche, les services de consultation, etc. Dans l'ensemble, cependant, la Conférence s'est déclarée d'accord avec les principales conclusions de l'étude touchant la probable disparité future des taux de croissance de la production agricole et de la consommation alimentaire en Europe occidentale.

b) Demande des produits agricoles tropicaux en Europe

49. Le document présenté sous ce point de l'ordre du jour contenait une analyse de la demande des produits tropicaux en Europe. Il en ressortait notamment que le tableau général des exportations de produits agricoles des pays en voie de développement avait été sombre pendant les dernières décennies et que les perspectives pour les années 1960 ne seraient guère brillantes elles non plus. En fait, à la lumière des projections établies pour 1970, il ne semblait pas que le volume des importations agricoles en Europe occidentale puisse augmenter de plus de 2 %

par an, en prix constants. Même dans l'hypothèse la plus favorable, les importations totales faites par l'ensemble des pays développés à partir des pays en voie de développement, ne semblaient pas devoir s'accroître de plus de 2,5 % par an, ce qui correspond au taux d'expansion démographique dans les pays en voie de développement, tel qu'il ressort des projections. En d'autres termes, calculées par habitant, les recettes provenant des exportations de produits agricoles pourraient dans le meilleur des cas rester stables dans les pays en voie de développement.

50. L'essor relativement lent des importations faites par l'Europe occidentale s'explique surtout, d'abord par le faible taux d'accroissement démographique (0,7% contre 2,4% dans les pays en voie de développement), ensuite par le fait que la consommation par habitant de plusieurs produits tropicaux est presque saturée dans un certain nombre de pays d'Europe nord-occidentale et enfin par la concurrence accrue que les produits synthétiques livrent aux matières premières agricoles.

51. Les importations de canne à sucre et d'huiles tropicales en Europe occidentale ne semblent devoir progresser que très faiblement, voire aucunement, durant les années soixante. Le sucre de canne devra faire face à la concurrence de la production indigène accrue de betterave à sucre et les huiles tropicales devront affronter celle du beurre et des autres graisses animales dont il semble devoir exister d'abondants approvisionnements en Europe nord-occidentale. En outre, il est improbable que les disponibilités exportables de graines oléagineuses augmentent rapidement dans les pays en voie de développement.

52. En ce qui concerne les matières premières agricoles, la situation durant les années cinquante a été dominée par la concurrence des produits synthétiques, laquelle semble devoir s'intensifier surtout en Europe orientale et en URSS. Les importations de caoutchouc et de laine en Europe occidentale vont probablement augmenter un peu plus rapidement que celles de coton et de jute, mais les exportations de laine intéressent surtout des pays à revenus élevés. Le bois est le seul produit pour lequel il est escompté un accroissement brutal du déficit en Europe occidentale. Les importations de bois tropicaux se sont déjà fortement développées et il est probable que les besoins d'importation vont encore grandir durant les années soixante.

53. Les pays en voie de développement ont la possibilité d'accroître leurs recettes d'exportation en augmentant leurs exportations de produits transformés au détriment des matières premières, par exemple en exportant des articles de coton ou de jute plutôt que du coton ou du jute bruts, des huiles plutôt que des graines oléagineuses, etc.. Toutefois, une telle modification dans la composition des échanges exigerait des réformes de structure dans les pays tant développés qu'en voie de développement.

54. Les importations de café, de cacao, et de fruits tropicaux en Europe occidentale semblent devoir augmenter sensiblement durant les années soixante (de 3% par an environ) et il se pourrait qu'elles fassent un bond très rapide en Europe orientale et en URSS. Les importations de thé progressent très peu.
55. Le rapport a particulièrement étudié la mesure dans laquelle une réduction des droits de douane et des taxes internes pourrait développer les importations de ces produits en Europe occidentale. A la lumière d'une étude détaillée sur les éléments composant les prix de détail dans douze pays européens, il a été estimé que l'abolition complète des droits de douane et des taxes pourrait faire augmenter les importations de café et d'agrumes de 11% environ; celles de cacao de 8% environ, et celles de bananes de 5% environ. Les importations de thé resteraient inchangées. Dans l'ensemble, la valeur totale des importations, dans les douze pays étudiés, pourrait augmenter de 150 millions de dollars à peine. Cela aiderait les pays en voie de développement mais ne résoudrait certainement pas leurs problèmes.
56. Cette étude a montré que, comme la valeur à l'importation représente une partie relativement faible du prix de détail et étant donné la faible élasticité des prix au stade du détail, une modification des prix d'exportation aurait généralement des effets très limités sur les quantités importées. Dans ces conditions, l'existence d'un déséquilibre entre les disponibilités exportables et les besoins d'importation sur un marché mondial non organisé pourrait provoquer dans les prix de vastes fluctuations qui mettent en relief la nécessité d'accords internationaux sur les produits.
57. La Conférence a déclaré qu'elle souscrivait de façon générale tant à l'analyse présentée qu'aux conclusions formulées dans l'étude de la FAO. La difficulté d'établir des projections a été soulignée, en particulier pour les pays en voie de développement, étant donné le manque de statistiques dignes de foi et les incidences des facteurs humains sur le développement économique.
58. La Conférence s'est montrée en faveur d'une expansion des échanges notamment par la réduction des taxes et droits frappant les produits tropicaux. Plusieurs délégations ont annoncé que des mesures avaient déjà été prises dans ce sens dans leurs propres pays. Il a été souligné toutefois que les possibilités d'accroître les importations moyennant une réduction des taxes et droits de douane en Europe occidentale étaient extrêmement restreintes, comme il est indiqué dans le document de travail. L'accent a donc été mis davantage sur l'organisation des marchés mondiaux et sur la stabilisation des prix. Il a été noté que, bien que le volume des importations ait augmenté dans certains pays, leur valeur était restée constante à cause d'une baisse des prix.

59. Certaines délégations ont fait observer que les pays en voie de développement devraient aussi réviser leurs schémas de développement économique, développer les échanges entre eux et étudier toutes les possibilités d'accroître les ressources matérielles à l'intérieur du pays et, en particulier, de mettre en oeuvre plus complètement les ressources humaines. Tous ces développements devraient être suivis de près.

60. La Conférence a jugé que la réorientation de la structure des échanges vers la diversification des exportations pourrait ouvrir des perspectives prometteuses dans les pays en voie de développement. Au lieu de compter uniquement sur les boissons, les denrées alimentaires et les matières premières, les pays en voie de développement devraient explorer les débouchés qui s'ouvrent aux produits forestiers et aux produits manufacturés légers, en particulier ceux préparés à partir des produits de base d'origine agricole. Etant donnée l'aggravation escomptée du déficit européen en bois, la Conférence a souligné que les possibilités de développer les exportations de produits forestiers tropicaux devraient être sérieusement étudiées.

Les politiques agricoles de l'Europe au cours des années soixante.

61. Pour ce point de l'ordre du jour, la Conférence disposait comme base de discussion d'un document de travail traitant des problèmes de l'agriculture dans une économie en croissance. Au sujet de l'évolution de l'agriculture européenne au cours des dix dernières années, le document faisait ressortir que :

"Somme toute, la décennie 1950-1960 a été marquée non seulement par une expansion, mais aussi par des modifications substantielles entre les principaux secteurs de l'économie européenne. L'agriculture a effectué des ajustements considérables comme l'a attesté sa capacité à assimiler les progrès techniques et à mettre au point des moyens d'économiser la main-d'oeuvre. Mais les renseignements dont on dispose semblent indiquer clairement que ces ajustements, si considérables qu'ils aient été, n'ont pas encore suffi. Rien n'indique que l'écart entre les revenus agricoles et les revenus industriels ait sensiblement diminué malgré l'aide massive que les gouvernements ont apportée aux agriculteurs".

Au sujet des perspectives, le document contenait l'opinion suivante "aussi est-il probable que durant les années soixante, l'agriculture rencontrera les mêmes difficultés que durant la décennie précédente, mais plus accentuées encore, et des problèmes d'ajustement identiques quoique dans des conditions moins favorables. Les difficultés seront plus accentuées parce que la demande augmentera plus lentement que durant les années cinquante. Ces facteurs intensifieront la pression

sur les prix et les agriculteurs seront contraints de baisser les coûts de production pour compenser la baisse des cours, s'ils veulent maintenir les revenus agricoles et, a fortiori, s'ils veulent les accroître.

"Déjà, au cours des années cinquante, l'amélioration du revenu agricole était dû dans une large mesure à la réduction de l'effectif employé dans l'agriculture. Dans les années soixante, peut-être sera-t-il plus difficile que par le passé d'adapter l'agriculture au contexte nouveau, les possibilités d'amélioration étant plus réduites, étant donné la taille actuelle des exploitations ; dans bien des pays, la mécanisation a déjà été poussée au maximum et a même, dans certains cas, dépassé le seuil de la rentabilité, alors que la réduction de l'effectif qui, jusqu'ici est imputable surtout à l'exode des salariés et à celui des fils ou des frères d'exploitants, se révélera de plus en plus malaisée lorsqu'on arrivera au stade où ce seront les exploitants eux-mêmes qui devront quitter la terre en grand nombre".

62. En raison de cette situation, un certain nombre d'objectifs à atteindre dans le proche avenir ont été définis, dont deux ont été particulièrement soulignés :

"Le premier objectif de la politique agricole devrait être de relever les revenus à un rythme permettant de réduire sensiblement l'écart entre l'agriculture et l'industrie. Le deuxième objectif devrait être d'accélérer l'amélioration de la productivité d'ensemble de l'exploitation".

63. Il serait possible d'atteindre ces objectifs à condition de prendre les mesures qui contribueraient à améliorer la relation input/output.

"Le point faible de l'économie agricole est le sous-emploi de la main-d'oeuvre et du capital fixe, consécutif à la structure actuelle des exploitations".

"Ce n'est pas une politique agricole établie isolément qui saurait constituer la solution. Une politique agricole ne peut donner de bons résultats que si elle s'établit sur une politique économique générale et en particulier, sur une politique de développement régional".

"Si l'action des pouvoirs publics facilite la création de possibilités supplémentaires d'emploi pour les familles agricoles - en particulier dans les régions rurales arriérées - elle améliore en même temps les conditions du marché des produits agricoles. Toutefois, il ne suffit pas d'offrir de nouveaux débouchés à la main d'oeuvre pour réduire le sous-emploi dans l'agriculture. Il faut aussi que l'éducation donnée aux jeunes ruraux les rende aptes à remplir les postes disponibles et, s'ils décident de rester dans l'agriculture, leur permette d'utiliser

leurs ressources de façon rationnelle et rentable. Ceux qui restent attachés à la terre doivent aussi être préparés à vivre dans une société industrielle moderne et apprendre à appliquer les méthodes qui y prévalent.

"La cadence d'expansion du marché des produits agricoles est lente et freine par conséquent le relèvement des revenus ; s'ils veulent étoffer leurs recettes, il faudra donc que les agriculteurs produisent des denrées de qualité et participent aux gains résultant des opérations de transformation et de distribution. Ils devront aussi tirer davantage parti d'une division du travail qui leur permettrait de parfaire leurs connaissances techniques dans une gamme limitée de lignes de production. Pour atteindre tous ces objectifs, l'agriculteur devra surmonter certaines déficiences qui le handicapent en tant qu'"homme économique", autrement dit, il devra cesser d'être un producteur "atomistique" dans un monde où l'organisation est de plus en plus poussée. Cependant, les efforts qu'il déploiera dans ce sens auront à être épaulés par les pouvoirs publics, qui devront remplacer une législation périmée par de nouvelles lois propres à encourager et à protéger les entreprises agricoles".

64. Au cours du débat, auquel ont participé presque toutes les délégations et plusieurs observateurs, il a été déclaré à plusieurs reprises que la politique agricole devrait être centrée sur l'agriculteur plutôt que sur l'exploitation - c'est-à-dire sur un être humain se heurtant à des problèmes personnels, passionnément attaché à la terre, et dont le lieu de travail se confond avec son foyer. Si l'on s'efforce de créer des formes d'entreprises agricoles qui soient économiquement viables, c'est pour permettre à l'agriculteur de gagner sa vie et d'accéder à un niveau d'existence plus proche de celui dont bénéficient les travailleurs dans d'autres secteurs d'activités. C'est de ce principe que doivent s'inspirer tous les programmes visant à améliorer le milieu où travaille l'agriculteur, comme par exemple le remembrement et le regroupement des exploitations, la meilleure utilisation du matériel mécanisé et l'amélioration de l'enseignement et des services de vulgarisation agricole.

65. De même, la Conférence est convenue qu'il faut se préoccuper de la situation des agriculteurs qui travaillent actuellement dans des exploitations "marginales". Il faut les aider à devenir les maîtres d'exploitations économiquement viables ou, en organisant l'enseignement professionnel pour les occupations urbaines, faciliter leur reclassement dans un autre secteur ; ou bien encore, il faut leur donner la possibilité de bénéficier d'une retraite à un âge relativement peu avancé et, en tout cas, leur assurer grâce à des programmes de soutien des revenus, les moyens de vivre pendant la période de transition. C'est ce souci de l'aspect humain des problèmes de l'exploitation agricole en Europe qui a caractérisé les débats concernant les programmes de modernisation de l'agriculture.

66. La Conférence est convenue que les politiques agricoles doivent encore être adaptées aux conditions nouvelles de l'agriculture européenne. La perspective d'un développement rapide des techniques agricoles et de la production, et d'une expansion lente des débouchés de la plupart des produits agricoles, incite à de profondes réformes de structure dans l'agriculture européenne. Si de telles réformes n'interviennent pas pour réduire les coûts de production en augmentant le rendement du travail et du capital, les revenus des personnes actives en agriculture ne pourront suivre la progression continue que l'on prévoit à cet égard dans les secteurs non agricoles de l'économie.

67. Le représentant de la Communauté économique européenne a fait valoir que la politique agricole commune de la CEE engage celle-ci à procéder à des réformes de structure, même si, pour le moment, la priorité doit être donnée aux politiques commerciales. Un certain nombre de délégués ont décrit les mesures déjà prises dans leurs pays pour améliorer la structure agricole. D'autres ont signalé la création d'organismes nationaux chargés d'étudier les modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter aux politiques agricoles, et ils ont déclaré que le document soumis à la Conférence serait à cet égard extrêmement utile. Il a été suggéré de lui donner une plus large diffusion.

68. On a beaucoup insisté sur la nécessité d'analyser avec le plus grand soin les raisons de la disparité des revenus entre le secteur agricole et les autres secteurs, afin que des mesures puissent être prises pour éliminer progressivement les causes fondamentales de ce déséquilibre. Les politiques agricoles devraient en outre être révisées pour faciliter une utilisation plus efficace des ressources : terres, cheptel, machines et autres biens de production.

69. On a considéré également que les réformes de structure supposent un degré très poussé d'intégration économique entre les pays de la région. Une confrontation permanente des politiques semble indispensable pour s'accorder au maximum sur les modifications à y apporter et pour s'assurer qu'elles seront à l'avantage de la région dans son ensemble. Le représentant du Conseil de l'Europe a fait valoir combien il était utile que les membres des organes politiques soient au courant des opinions des spécialistes des questions agricoles.

70. Il a également été relevé que les réformes de structure doivent s'accompagner d'une expansion du mouvement coopératif parmi les agriculteurs, en vue notamment d'utiliser au maximum certains types de machines et aussi d'assurer aux producteurs une part plus importante de la marge de commercialisation et de transformation. La transformation des produits, en particulier, pourrait offrir aux agriculteurs une intéressante source supplémentaire de revenus.

71. Le représentant de la Fédération internationale des producteurs agricoles a indiqué dans quelle mesure les points de vue officiels et ceux des organisations agricoles se sont récemment rapprochés. La nécessité de réaliser le transfert d'une partie de la main-d'oeuvre agricole est désormais généralement reconnue et les mises en garde de la FAO touchant la menace de surproduction trouvent davantage d'écho. L'orateur a cependant insisté sur l'attachement des agriculteurs aux systèmes actuels de soutien des prix; il estime que les mesures visant des réformes de structure devraient compléter et non pas remplacer les présentes politiques de soutien. Il considère en outre que la capacité réelle des autres secteurs de l'économie d'absorber la main-d'oeuvre agricole dans les années futures mérite un examen plus approfondi, compte tenu des perspectives actuelles touchant la croissance des économies européennes.
72. Le représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques a fait ressortir que son Organisation s'était engagée avec beaucoup d'intérêt dans la recherche de solutions satisfaisantes aux problèmes agricoles qui se posent dans une économie en expansion. Une attention toute particulière est en outre accordée aux questions mentionnées par le représentant de la Fédération internationale des producteurs agricoles.
73. Une délégation, tout en soulignant que les politiques agricoles européennes devraient toujours être considérées en fonction des problèmes du reste du monde - et seule la FAO peut offrir le cadre voulu pour une telle étude - a exprimé l'opinion que l'examen de ces problèmes au point de vue régional pourrait être entrepris plus utilement dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe dont tous les pays européens sont membres. D'autres délégations, toutefois, ont estimé que même ces discussions sur un plan régional devront avoir lieu dans le cadre de la Conférence régionale européenne de la FAO.
74. Compte tenu de la déclaration du représentant de la Commission économique pour l'Europe sur la situation actuelle des marchés agricoles en Europe, une délégation a suggéré que le Directeur général examine avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe comment on pourrait organiser de la façon la plus appropriée la discussion - à la lumière de la situation nouvelle existant dans ce domaine - des problèmes du commerce des produits agricoles entre pays européens.
75. Il a été convenu généralement que les perspectives d'emploi futur hors du secteur agricole pour les enfants des agriculteurs dépendaient pour beaucoup de l'importance des investissements actuellement réalisés pour améliorer le niveau d'instruction général et offrir des moyens de formation dans les professions urbaines. Il apparaît déjà clairement que les besoins en main-d'oeuvre techniquement qualifiée, seront particulièrement aigus, sur le marché de l'emploi futur. En outre, les réformes de structure proposées dans le secteur agricole exigeront également que les cultivateurs possèdent une formation générale et une instruction technique d'un niveau bien supérieur.

76. A ce propos, le représentant de l'Organisation internationale du travail a décrit certains aspects des activités entreprises par son organisation en vue d'élargir la portée et d'améliorer la qualité des programmes de formation professionnelle. Le représentant du FISE a noté avec satisfaction l'importance que la Conférence accordait aux aspects sociaux et humains des problèmes agricoles européens et a rappelé les nouvelles tendances de la politique du FISE qui visent à obtenir que dans chaque programme ou plan de développement économique, aussi bien au niveau national que sur le plan international, les problèmes de l'enfance se voient donner toute l'importance qui leur est due.

77. Il a été généralement reconnu que l'agriculture à temps partiel était devenue un trait important du tableau agricole européen. Cette dualité des sources de revenu semble comporter diverses modalités, variant suivant les pays et les régions à l'intérieur d'un même pays et aussi selon les différences de revenus agricoles dans certaines circonstances. Une étude plus approfondie de ce phénomène largement répandu semble nécessaire. L'un des problèmes qui se posent vient du fait que les personnes engagées dans des activités mixtes tendent à négliger l'une ou l'autre de ces activités.

78. Quelques délégations ont rappelé à la Conférence que même si la plupart des pays européens s'intéressent davantage aux possibilités d'obtenir une réduction des coûts de production sans encourager nécessairement un accroissement du volume de la production, il y a cependant des pays européens qui, tout en se félicitant des discussions organisées à l'échelon intergouvernemental sur les moyens de réduire les coûts de production, s'intéressent encore avant tout à l'expansion de la production agricole.

79. La Conférence a reconnu qu'une refonte des politiques agricoles européennes pourrait contribuer dans une mesure prépondérante au développement et à la prospérité économiques de l'Europe, ce qui permettrait à cette région d'entretenir de meilleurs rapports de voisinage avec les pays d'outre-mer en voie de développement. En réajustant ces politiques, il ne faut jamais perdre de vue l'importance capitale du facteur humain. En effet, c'est seulement en plaçant l'agriculteur dans des conditions de milieu appropriées et en lui donnant la possibilité de fournir un effort maximum, ainsi qu'en améliorant progressivement son niveau de vie, que les objectifs généraux pourront être atteints.

80. M. Mansholt, Vice-Président de la Commission de la Communauté économique européenne a souscrit à l'analyse des problèmes agricoles européens telle qu'elle a été présentée à la Conférence, et a parlé de la politique agricole commune de la CEE, conçue dans l'intérêt non seulement des pays membres du Marché commun, mais également des autres pays intéressés. (Le texte de l'exposé de M. Mansholt est reproduit in extenso à l'annexe 1).

Orientation des activités et méthodes de travail de la FAO
dans la région européenne.

81. La Conférence a été saisie d'un document de travail sur cette question, comportant une annexe qui exposait de manière détaillée les activités récentes et actuelles de l'Organisation en Europe. Le document indiquait l'orientation des activités courantes de la FAO dans cette région, énumérait les suggestions formulées par les organes européens de la FAO en ce qui concerne les travaux futurs et décrivait les méthodes de travail utilisées pour la mise en oeuvre du programme européen de la FAO.
82. Tout en reconnaissant que le rôle principal de la FAO est d'oeuvrer au profit des pays en voie de développement, la Conférence a attiré l'attention sur le fait que les activités de l'Organisation en Europe n'ont pas eu des résultats satisfaisants et utiles uniquement pour les Etats Membres européens mais souvent aussi pour des pays d'autres régions. En conséquence, elle formule l'espoir que la FAO continuera d'agir efficacement en Europe.
83. La Conférence a examiné les travaux dans la région sous tous leurs aspects, y compris ceux qui intéressent non seulement l'agriculture proprement dite, mais également d'autres domaines d'activité dont la FAO est chargée. La Conférence estime que l'étude des problèmes techniques doit être laissée aux organes européens de la FAO et que, pour sa part, elle a à s'occuper essentiellement des questions de politique générale.
84. La Conférence a pris acte des suggestions qui ont été formulées par les organes européens et méditerranéens de la FAO touchant les travaux futurs de celle-ci, particulièrement sur les problèmes qui se rapportent à la modernisation de l'agriculture, des forêts et des pêches en Europe, et elle a souligné la nécessité d'améliorer les conditions de vie des populations employées dans ces secteurs.
85. En ce qui concerne le problème des petites exploitations, de la structure agraire et des besoins en capital, qui représentent chacun un vaste domaine, il a été suggéré de choisir des projets qui éclaircissent davantage la question des disparités de revenu entre l'agriculture et les autres secteurs, les problèmes sociaux des communautés rurales et les méthodes propres à améliorer la formation professionnelle dans les emplois aussi bien ruraux qu'urbains. Il y a lieu de poursuivre et de développer les travaux concernant la jeunesse rurale, la nutrition et l'économie ménagère.

86. La Conférence a particulièrement attiré l'attention sur le projet conjoint de la Commission européenne d'agriculture et de la Commission européenne des forêts qui a été proposé au sujet des facteurs techniques, économiques et sociaux de l'aménagement du territoire et du rapport entre la planification régionale et l'utilisation des terres.

87. Dans le domaine des forêts et des produits forestiers, la Conférence a estimé que les projets proposés par la Commission européenne des forêts et de la Sous-commission conjointe sur les problèmes forestiers méditerranéens semblent intéressants. Il faudrait accorder une attention particulière aux problèmes de politique qui résultent de l'étude des perspectives de la demande de produits forestiers de la part de l'Europe, spécialement auprès des pays en voie de développement.

88. Pour ce qui est des pêches, la Conférence a estimé qu'il y a lieu de donner suite aux projets proposés par la Commission européenne consultative des pêches dans les eaux intérieures, et de prévoir les moyens nécessaires pour que les groupes de travail de cette Commission puissent siéger assez fréquemment.

89. La Conférence a souligné qu'il importe de tenir compte des travaux entrepris en Europe par d'autres organisations internationales dans ces domaines et certains domaines connexes. Il est entendu que le Directeur général organisera des consultations fréquentes avec ces organisations et que l'activité de la FAO en Europe fera l'objet d'ajustements dans l'intérêt de la coordination générale.

90. Au sujet de la structure de la Commission européenne d'agriculture, la Conférence a noté que cette question est à l'étude et a exprimé l'espoir que, dans toute formule nouvelle, son service de renseignements sur les progrès des sciences agricoles ainsi que sur d'autres aspects techniques et économiques de l'agriculture sera renforcé. Il convient également d'accorder le statut et l'importance voulus aux organismes qui s'occupent de sociologie rurale et de structures agricoles.

91. La Conférence a ensuite adopté la résolution ci-après :

RESOLUTION No. ERC/62/1

Programme de travail de la FAO
dans la région européenne

LA CONFERENCE

Prenant note avec satisfaction des activités récentes et actuelles de la FAO dans la région européenne,

Ayant étudié attentivement les suggestions formulées par les organismes européens et méditerranéens de la FAO en ce qui concerne les travaux futurs de l'Organisation dans la région et eu égard aux débats de la présente Conférence,

Recommande que le Directeur général, en choisissant les projets à exécuter, tienne compte des travaux entrepris par d'autres organisations internationales et donne la priorité à ceux qui éclairciraient la question de la disparité des revenus entre l'agriculture (au sens large) et les autres secteurs et les problèmes relatifs à la condition humaine des populations intéressées,

Recommande en outre que le Directeur général prenne, et, lorsqu'il sera nécessaire, propose au Conseil et à la Conférence les mesures qui permettront aux divers organismes de la FAO dans la région de s'acquitter de leurs tâches avec le maximum d'efficacité.

92. La Conférence a exprimé l'espoir que ses suggestions pourront aider le Directeur général dans la préparation de son Programme de travail et Budget pour l'exercice 1964/65, et a noté avec satisfaction que certaines d'entre elles pourraient être mises en oeuvre dans le cadre du budget de 1962/63.
93. Les progrès accomplis dans le travail relatif au Codex Alimentarius, lequel vise à harmoniser les normes alimentaires sur le plan régional comme sur le plan mondial, ont été notés avec satisfaction. La Conférence a noté également que la première réunion de la Commission du Codex Alimentarius dont on a proposé la création, doit se tenir en juin 1963. Tout en reconnaissant que l'élaboration des normes alimentaires doit faire l'objet d'une coordination plus large, on a souligné qu'il serait parfois nécessaire d'aborder la question à l'échelon régional.
94. La Conférence a pris note que la onzième session de la Conférence de la FAO a décidé que ce travail serait financé au moyen d'un fonds de dépôt spécial et que la question serait réexaminée à sa douzième session. Une délégation a émis l'idée que, vue l'importance du travail régional -- par exemple celui qu'accomplit le Conseil européen du Codex Alimentarius --, les dépenses afférentes à la coordination de ce travail régional et aux services qu'il exige devraient être imputées sur le Budget ordinaire de la FAO.
95. Une attention particulière a été accordée à la très grave menace que représente le type africain de fièvre aphteuse, SAT-1 ; la lutte contre cette épizootie exigerait des millions de doses de vaccin. La mise en oeuvre d'un plan dressé par une réunion d'urgence que la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a tenue en juillet dernier, n'a pas progressé parce qu'un petit nombre seulement de gouvernements européens ont répondu positivement à l'appel qui leur avait été adressé ; de plus, la maladie continuant à se propager, le plan primitif n'est plus valable. La Conférence a

été informée que venait de se terminer à Vienne une réunion des directeurs des services vétérinaires des pays européens organisée par l'Office international des épizooties ; cette réunion a préconisé une action immédiate et fait siennes les conclusions de la réunion tenue en juillet. La Conférence a été informée que le Conseil des Ministres des pays de la Communauté économique européenne se réunira au début de novembre afin de se décider sur la participation de la CEE aux mesures à prendre en coopération avec la FAO pour lutter contre la maladie et empêcher sa diffusion dans la région européenne.

96. La Conférence a ensuite adopté la résolution suivante :

RESOLUTION No. ERG/62/2

Lutte contre la fièvre aphteuse

LA CONFERENCE

Compte tenu du rapport de la réunion d'urgence du Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse approuvé par la session de l'OIE en mai 1962, ainsi que du rapport de la réunion d'urgence FAO/OIE (Téhéran, juin 1962), et ayant été informée que l'épizootie continuait de se propager dans les parties européennes de la Turquie,

Reconnaissant la nécessité d'entreprendre, dans l'intérêt des pays atteints, une action d'urgence pour enrayer les épizooties provoquées par le virus de type SAT 1, et se rendant compte du danger que ce virus représente pour les pays voisins, les pays d'Europe et de nombreux autres pays ayant des contacts commerciaux avec l'Europe et le Proche-Orient,

Conscient du fait que les moyens disponibles dans les pays atteints et les fonds que l'on peut obtenir du Bureau de l'assistance technique des Nations Unies sont insuffisants, et sachant que le Directeur général a adressé aux Etats Membres une lettre No G/A-X/654-AM en date du 25 juillet 1962,

Notant que si l'on trouve des fonds immédiatement, des quantités suffisantes de vaccin pourront être mises à disposition,

Recommande :

- (i) que soit mis en vigueur, à titre de première phase de la campagne à entreprendre contre la maladie, le dispositif exposé dans le rapport de la réunion d'urgence de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (20 et 21 Juillet 1962) et approuvé par la réunion de l'OIE (Vienne, 1er et 2 octobre 1962), compte tenu de toute nouvelle évaluation que pourrait exiger la situation actuelle, et,

- (ii) que les Etats Membres prennent aussi rapidement que possible toutes les mesures nécessaires pour aider les pays contaminés à lutter contre la maladie et s'efforcent de mettre à disposition les fonds nécessaires pour financer les opérations qui s'imposent.

Développement méditerranéen.

97. La Conférence a noté que les activités relatives au Projet de développement méditerranéen s'orientaient dans trois directions principales : assistance en vue de l'établissement de plans nationaux et régionaux, coordination de la recherche et de la formation, et projets d'action déterminés. En ce qui concerne l'assistance en matière de planification nationale et régionale, on prévoit qu'un groupe d'experts des questions méditerranéennes à désigner par le Directeur général (à la suite de l'approbation donnée par la onzième session de la Conférence de la FAO à une recommandation de la réunion de Madrid-Badajoz) étudiera dans quelle mesure il y a lieu de modifier la méthode et les objectifs de la FAO, compte tenu de l'évolution survenue depuis 1956, année qui servait de date de référence pour les études sur les pays méditerranéens. Le groupe donnera également des avis sur la manière générale d'envisager la planification régionale dans les zones pilotes du Bassin méditerranéen. Quatre de ces zones ont déjà été créées avec une aide FAO/Fonds spécial dans les pays suivants : Grèce, Maroc, Tunisie et Turquie, et le Fonds spécial a approuvé des demandes d'assistance en vue de la création de nouvelles zones au Liban, en Syrie, en Irak et dans la République arabe unie. La FAO s'efforce d'élaborer en cette matière une méthode unifiée fondée sur le principe du développement intégré et mettant l'accent sur le réajustement des structures de l'utilisation des terres. On encouragera les échanges de données d'expériences ; un lien a déjà été établi entre les zones FAO et des zones analogues existant en Espagne, en France et en Italie. Il a été souligné que la planification de ces zones incombait essentiellement aux gouvernements, la FAO et le Fonds spécial devant surtout fournir une assistance. On a également fait valoir que, vu le temps qu'exige l'exécution des enquêtes, il conviendrait de prendre des mesures pour mettre en oeuvre les principales recommandations qui en découlent avant même de procéder à la mise au point définitive desdites recommandations. La responsabilité principale de cette mise en oeuvre appartient aux gouvernements, mais la FAO est également en rapport avec des organismes internationaux fournissant une aide afin de les tenir au courant des progrès et d'étudier les formes sous lesquelles cette assistance pourrait être octroyée. On a mentionné à ce propos la Banque internationale et le Groupe OCDE d'Aide au développement. Il conviendrait aussi de tirer parti des possibilités offertes par le Programme alimentaire mondial et la Campagne mondiale contre le faim.

98. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs orateurs ont souligné qu'il importait de continuer à envisager les problèmes du développement méditerranéen d'un point de vue global (portant sur les aspects économiques, sociaux et techniques) et à tenir compte de l'unité fondamentale du Bassin méditerranéen, qui offre la possibilité de recourir à des solutions communes. On a fait valoir que la région méditerranéenne, dans cette quête de solutions communes, pourrait donner l'exemple à d'autres régions. Ce projet ne devrait pas se borner à stimuler les activités produisant des résultats à moyen et à long terme ; il ne faut pas négliger les mesures à court terme (telles que la lutte contre les maladies des animaux et des plantes) qui peuvent avoir des répercussions à longue échéance. La création, sur la base d'enquêtes de pré-investissement solidement documentées, d'une chaîne de zones de développement est appelée à exercer une profonde influence sur le développement méditerranéen à long terme. Plusieurs délégations ont signalé qu'il importait d'assurer la coordination de la recherche, que l'on devrait rattacher à l'étude de l'opportunité économique des travaux envisagés. Une importance particulière s'attache à la coopération avec des instituts tels que le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes fondé à l'initiative du Conseil de l'Europe et de l'OCDE. Il a été noté que le Centre international de Montpellier est maintenant en mesure de mettre ses installations à la disposition des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'OCDE et, par conséquent, de coopérer étroitement avec la FAO. La nécessité de la coopération dans le domaine de la formation professionnelle a été également mise en relief, et la Conférence a manifesté son intérêt pour la création de la chaîne du froid et pour des projets d'action analogues.

99. La Conférence a adopté la résolution suivante :

RESOLUTION No. ERC/62/3

Développement méditerranéen

LA CONFERENCE

Satisfaite des activités réalisées par le Directeur général dans le cadre de l'action entreprise pour donner suite au projet de développement méditerranéen, et de la coopération apportée par plusieurs gouvernements et organisations internationales à l'oeuvre commune,

Considérant la fondation, à l'initiative du Conseil de l'Europe et de l'OCDE, du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (Bari et Montpellier) comme un exemple particulièrement encourageant d'une telle coopération,

Félicitant le Directeur général de placer les activités de la FAO dans le Bassin méditerranéen dans une perspective intégrée et spécialement de ses efforts en vue de créer une série de zones de développement régional dans la région en question,

Remerciant le Fonds Spécial des Nations Unies de sa coopération en vue de la création de ces zones de développement régional,

Convaincue de la nécessité d'intensifier les efforts afin d'améliorer la coordination des activités destinées à promouvoir le développement dans la région méditerranéenne, en particulier en ce qui concerne le développement régional ; de la recherche et de l'enseignement portant sur le développement rural au sens le plus large ; ainsi que du besoin d'accorder une aide plus efficace aux pays méditerranéens en vue de la réalisation de projets concrets,

Demande au Directeur général de fournir les moyens nécessaires à cette fin, sous réserve que des fonds suffisants soient disponibles.

Programmes européens de formation professionnelle destinés aux pays en voie de développement.

100. La Conférence a étudié un document de travail sur les programmes européens de formation professionnelle destinés aux pays en voie de développement, et a examiné comment il serait possible de renforcer encore l'efficacité de ces programmes et d'assurer une meilleure coordination de l'assistance technique bilatérale et multilatérale dans ce domaine. Elle s'est demandée, notamment, s'il était souhaitable d'intensifier les efforts pour créer des moyens de formation permanents dans les pays en voie de développement ; où il conviendrait d'installer des moyens de formation à court terme ; comment on pourrait adapter aux besoins locaux l'aide accordée aux pays en voie de développement dans le domaine de l'enseignement et de la formation agricoles, et quel rôle la FAO pourrait jouer à cet égard ; s'il serait possible d'associer l'éducation générale à l'enseignement technique et à la formation professionnelle agricoles aux degrés primaire et secondaire. Les débats sur ces questions et autres problèmes connexes ont été complétés par des informations sur l'assistance que les gouvernements accordent et envisagent d'accorder dans ce domaine.

101. Les délégations participant aux débats ont été unanimes à souligner le fait que l'enseignement et la formation agricoles avaient une grande influence sur le progrès de l'agriculture. Ils ont estimé qu'en dépit des efforts déjà accomplis il fallait encore consacrer plus de ressources à l'assistance dans ce domaine. En général, ils ont estimé qu'il fallait aider plus largement les pays en voie de développement à se doter de leurs propres moyens de formation. Mais cette règle ne va pas sans exceptions. L'enseignement supérieur est coûteux et les pays en voie de développement ne disposent pas du personnel enseignant nécessaire. Si l'on se hâte trop d'y créer des établissements supérieurs dans les circonstances actuelles, on ne pourra donner qu'un enseignement de qualité inférieure. Or, il existe

dans les pays européens des établissements supérieurs d'enseignement agricoles qui, pour beaucoup d'entre eux, préparaient déjà dans le passé des étudiants à travailler dans les pays en voie de développement. Il faudrait recourir à ces établissements pour l'enseignement supérieur et surtout pour la formation complémentaire des diplômés.

102. Les établissements du moyen degré devraient en principe être installés dans les pays en voie de développement, mais ici encore, il faut admettre des exceptions, comme l'a fait remarquer une délégation. Il faut tenir compte des différences entre les pays qui offrent l'enseignement et ceux qui en bénéficieraient ; on doit prendre aussi en considération la matière enseignée. Pour certains types d'enseignement du moyen degré, il pourrait être bon d'organiser la formation sur une base régionale dans les parties du monde où il existe des pays en voie de développement.

103. Pour ce qui est de la formation des agriculteurs, l'expérience a montré qu'elle doit, en général, être donnée à l'intérieur des pays intéressés, encore que dans certains cas, quelques individus soigneusement choisis puissent tirer profit d'études dans des pays avancés. On a appuyé aussi l'opinion selon laquelle les agriculteurs devraient surtout recevoir une formation extra-scolaire.

104. La Conférence a examiné comment combiner l'enseignement général et la formation agricole professionnelle ou technique au niveau primaire et moyen. En règle générale, on a admis que l'enseignement primaire doit avoir un caractère pré-professionnel ou pré-technique et viser à éveiller l'intérêt des élèves pour la formation agricole et les activités rurales. Au niveau moyen, il existe quelques possibilités de combinaison mais ici encore plusieurs facteurs, notamment les connaissances exigées des candidats à des fonctions publiques, ne permettent pas de généraliser ces formules mixtes.

105. On a estimé que la FAO pourrait contribuer à la coordination des programmes en aidant les pays en voie de développement à déterminer le genre et le nombre d'établissements de formation agricole qui correspondraient le mieux à leurs besoins. Une coordination de ce genre est effectuée dans le programme spécial FAO d'éducation et de formation agricole en Afrique. Il est donc envisagé de fournir des renseignements aux pays donateurs sur le genre d'établissements de formation agricole qui mériteraient particulièrement d'obtenir un soutien dans les divers pays africains. Il a été suggéré que la FAO étende ce genre d'activité et, en même temps, qu'elle utilise plus largement les experts et les moyens des divers pays européens.

106. Un autre type de coordination que la FAO a été priée de poursuivre et de développer concerne le programme et le calendrier des cours dispensés par les centres de perfectionnement organisés avec beaucoup de succès dans un certain nombre de pays européens. Plusieurs délégations ont signalé l'intention de leurs gouvernements de poursuivre et d'élargir ces cours de

perfectionnement et, au moins dans un cas, d'en accroître la fréquence. La FAO a été priée de continuer à accorder son soutien à ces centres en aidant à choisir les stagiaires et en fournissant des conférenciers et des bourses d'études. Il a été estimé que ces centres de perfectionnement de brève durée répondent à un besoin permanent. Certains d'entre eux pourraient être organisés avec succès en Europe, tandis qu'il y aurait intérêt à en transférer d'autres dans les régions en voie de développement, comme le fait déjà au moins un gouvernement européen. Il a également été suggéré que le Directeur général se mette en rapport avec le Fonds Spécial des Nations Unies pour demander si un crédit annuel pourrait être alloué à la FAO afin de lui permettre d'aider les centres de perfectionnement organisés en Europe au bénéfice des pays en voie de développement.

107. En ce qui concerne la question de l'envoi d'experts chargés de missions d'assistance, la Conférence a été informée que les Pays-Bas procèdent à l'établissement d'un groupe d'experts composé : (i) de spécialistes confirmés de l'agriculture tropicale et sub-tropicale, et (ii) d'experts ou assistants plus jeunes. On pensa qu'à l'avenir, les institutions des Nations Unies devraient peut-être envisager la création d'un corps international d'assistance technique. Une autre délégation a estimé que les bureaux de consultants pourraient constituer à longue échéance la solution du problème des experts.

108. Une délégation a estimé souhaitable que la FAO organise une cinémathèque agricole dont les films seraient mis pour les besoins de la formation à la disposition de tous les Etats Membres, en particulier de ceux des régions en voie de développement. La cinémathèque se composerait de films dont feraient don les Gouvernements. Il fut convenu de remettre à plus tard l'examen de cette suggestion.

La Campagne mondiale contre la faim et le Congrès mondial de l'alimentation.

109. La Conférence était saisie de deux documents de travail qui passaient en revue les principales données de la situation démographique et alimentaire dans le monde et qui exposaient le rôle de la Campagne contre la faim. La Conférence a reconnu que la Campagne représentait une réaffirmation des objectifs de base de la FAO et qu'elle visait à améliorer la productivité, les revenus et le bien-être de la population rurale du monde entier en mobilisant contre la faim et la misère les talents, l'énergie et la bonne volonté des populations.

110. A l'heure actuelle, il a été créé 48 comités CMCF, dont 18 en Europe. Dans plusieurs pays d'Europe, des appels de fonds nationaux en faveur de la Campagne ont été ou sont lancés avec succès. Plusieurs comités ont associé les appels de fonds à de vastes campagnes éducatives dans les écoles, les foyers, les usines, etc. D'autres activités sont envisagées ou entreprises pour encourager la participation de tous les citoyens. L'influence

de la Campagne est encore renforcée par les relations étroites qui l'unissent à deux importants programmes nouveaux : la Décennie pour le développement et le Programme alimentaire mondial.

111. A mesure que la Campagne se déroule, ses caractéristiques propres prennent plus de relief. La Campagne est un mouvement de peuple à peuple qui vise à renforcer la solidarité internationale. Les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités et la Campagne les aidera à s'aider eux-mêmes. Cette assistance doit être à long terme et s'harmoniser avec les plans nationaux de développement, conformément à l'esprit de la résolution de l'ECOSOC instituant la Décennie pour le développement. Une coopération satisfaisante a été établie avec les institutions des Nations Unies et avec d'autres organismes intergouvernementaux. Il faut espérer que les Gouvernements apporteront l'appui qui convient à l'émission philatélique organisée à l'occasion de la Campagne, bien que 14 pays européens seulement aient exprimé jusqu'ici l'intention de participer à cette manifestation.

112. Il a été rappelé, à la Conférence, qu'il importe de prendre d'urgence des dispositions pour créer les organes appropriés pour mettre en oeuvre la CMCF dans les pays qui ne l'ont pas encore fait. Les associations de travailleurs agricoles, de femmes rurales et de jeunesse devraient être encouragées à participer à la Campagne, et à la Semaine d'action contre la faim qui doit s'ouvrir le 21 Mars 1963.

113. Plusieurs délégations ont décrit ce qui avait été fait à l'appui de la Campagne dans leurs pays et ont mentionné les difficultés qui ont été surmontées. Il a fallu éduquer le public et orienter les organisations nationales qui exécutent déjà des programmes d'assistance pour leur propre compte. On a tendance également à perdre de vue les objectifs à long terme, séduit par les résultats immédiats spectaculaires. Il a été reconnu que dans tous ces domaines, la FAO devra être remboursée de ses dépenses d'administration, mais qu'il ne fallait pas qu'un prélèvement effectué à ce titre décourage ceux qui seraient disposés à appuyer la Campagne.

114. La Conférence a été informée également des préparatifs du Congrès mondial de l'alimentation, considérés dans le cadre de la situation mondiale. Les disponibilités alimentaires actuelles ne suffisent pas à satisfaire les besoins d'une population qui augmente. Cet accroissement est plus rapide qu'on ne le prévoyait ces derniers temps encore. Sa cadence, en outre, est très rapide dans les régions en voie de développement. De plus, l'accession de certains pays africains et asiatiques à l'indépendance politique les rend plus conscients des disparités économiques. Si la nutrition doit être adéquate, les efforts requis pour satisfaire les besoins alimentaires de l'humanité ajoutent une nouvelle dimension au problème. C'est pourquoi la FAO estime qu'il convient de tenir un Congrès mondial de l'alimentation à la mi-étape de la Campagne contre la faim.

115. Les représentants au Congrès siégeront à titre personnel. Les participants viendront des milieux gouvernementaux et également des milieux sociaux et économiques influents. Les communications techniques seront aussi brèves que possible, afin que le Congrès ait plus de temps pour débattre les questions. Chaque sujet sera présenté par un participant d'un pays développé et par un autre d'un pays en voie de développement, en sorte que le point de vue des pays donateurs et celui des pays bénéficiaires puissent être exposés avant l'ouverture des débats. L'on espère que le Congrès pourra soumettre au monde un plan d'action multilatéral et national qui permette de résoudre l'urgent problème de la faim et de la malnutrition.

116. La Conférence a reconnu l'intérêt de la Campagne mondiale contre la faim et du Congrès mondial de l'alimentation qui en est un des éléments importants et a souligné également l'urgence des problèmes auxquels il faut donner une réponse.

Programme alimentaire mondial

117. Présentant le document soumis à la Conférence sur cette question, M. A.H. Boerma, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a évoqué l'établissement de ce Programme qui avait été approuvé par la Conférence de la FAO et par l'Assemblée générale des Nations Unies à leurs onzième et seizième sessions respectivement. Le Programme, qui est conçu sur une base expérimentale, vise à montrer comment des denrées alimentaires peuvent être utilisées sous forme d'aide extérieure. Une sélection rigoureuse des projets est indispensable pour démontrer la valeur de l'expérience. Le Programme est important non seulement pour les pays en voie de développement, mais aussi pour les pays évolués, y compris ceux de la région européenne. L'orateur a déclaré qu'il a été frappé, dans les nombreux pays où il s'est rendu, de l'intérêt que suscite le Programme et de l'appui qu'il rencontre.

118. M. Boerma a indiqué que pas moins de 36 pays ont contribué au Programme et que les contributions promises à ce jour atteignent un total d'environ 88 millions de dollars, l'objectif fixé étant de 100 millions de dollars ; d'autres promesses de contributions sont attendues. Il est encourageant de constater que parmi les donateurs, au nombre desquels se trouve le Saint-Siège, figurent des pays développés aussi bien que des pays en voie de développement. La teneur de certains des engagements souscrits a cependant fait naître quelques problèmes :

- a) Pour ce qui est des produits, des quantités suffisantes de la plupart des céréales ont été promises mais il y a sérieuse pénurie de riz et peut-être de sucre. Soixante tonnes de riz seulement ont été promises et s'agissant d'une denrée de base très importante pour des centaines de millions d'habitants, M. Boerma a déclaré

qu'il se propose de négocier avec les gouvernements un accroissement des fournitures de riz.

- b) Plusieurs pays se sont engagés à fournir des services comprenant du tonnage à affréter sur le marché libre. D'autres ont précisé qu'il faudrait utiliser leur propre fret pour transporter tout ou partie de leurs contributions en produits. Cette question soulève des difficultés et elle sera examinée par le Comité intergouvernemental du PAM à sa deuxième réunion, qui aura lieu à Rome du 29 au 31 octobre 1962.
- c) Une petite partie des contributions en espèces qui ont été promises consiste en monnaies non convertibles qu'il sera parfois difficile d'utiliser aux fins du Programme. C'est là une autre question qui sera examinée par le Comité à sa deuxième session. La contribution promise en espèces est d'environ 16 millions de dollars, soit la moitié seulement des 33,3 millions de dollars qu'il était prévu de recueillir en espèces (le tiers des 100 millions représentant la contribution totale). Or, il faut de l'argent pour fréter du tonnage supplémentaire, payer les frais additionnels de transport dans les pays qui n'ont pas de frontières maritimes, souscrire les assurances, acheter des aliments de complément et couvrir les frais de transport intérieur et frais connexes dans les pays qui ne peuvent pas financer eux-mêmes ces dépenses ou les faire financer par des sources autres que le PAM. Il faut également de l'argent pour assurer l'administration du Programme. Dans ces conditions, il faut espérer que les pays donateurs réexamineront leurs contributions dans le but de réduire le déséquilibre.

119. En ce qui concerne le fonctionnement du Programme, M. Boerma a indiqué que trois missions d'exploration étaient revenues d'Indonésie, de Somalie/Tanganyika et du Brésil avec 48 projets : après examen, le nombre des projets qui justifieraient une assistance de la part du PAM a été ramené à 16. Il s'agit de projets pilotes en matière d'alimentation pré-scolaire et scolaire et de développement social et économique.

120. Quant aux projets d'alimentation d'urgence, une seule demande d'aide a été adressée aux autorités du Programme. Elle émanait de l'Iran et des mesures actives sont prises pour y donner suite. Plusieurs institutions telles que le FISE et le CARE s'occupent effectivement d'alimentation scolaire, mais il existe aussi des possibilités d'expérimentation dans le cadre de ce genre d'assistance, spécialement en ce qui concerne l'étude des effets de l'alimentation scolaire. De vastes perspectives s'ouvrent au Programme en matière de projets économiques et sociaux : projets portant sur la colonisation des terres, l'irrigation et la construction de barrages, le boisement, le développement communautaire et la production animale dans lesquels l'aide alimentaire peut être utilisée pour accroître la production de nourriture.

121. Le recrutement du personnel du Secrétariat du PAM est en cours. Il sera réduit au minimum et le Programme fera appel dans toute la mesure du possible aux services administratifs et aux services consultatifs techniques des Nations Unies, de la FAO et des autres institutions spécialisées.

122. Il est évident que très peu de projets peuvent être réalisés uniquement avec une aide alimentaire et que les autres éléments nécessaires à leur exécution, y compris l'assistance technique, doivent provenir de sources telles que la Banque internationale pour la Reconstruction et le développement, le Bureau de l'assistance technique des Nations Unies, la Campagne mondiale contre la faim et les programmes bilatéraux. Ces organismes, auxquels s'en ajoutent d'autres, doivent donc étudier la possibilité de fournir aux pays en voie de développement qui en font la demande une aide de caractère non alimentaire et une assistance technique dans la mesure appropriée.

123. Dans les débats qui ont suivi, les délégations se sont inquiétées de l'insuffisance des contributions en espèces et ont estimé que les gouvernements devraient faire tout leur possible pour aider à atteindre l'objectif minimum des contributions en espèces (un tiers des 100 millions de dollars visés). Une certaine préoccupation a été manifestée au sujet des contributions promises sous forme de fret.

124. L'importance de fournir une aide de caractère non alimentaire et notamment une assistance technique pour aider à la réalisation des projets du PAM a été soulignée, de même que la nécessité de charger des experts d'entreprendre une étude générale sur le développement futur des programmes alimentaires multilatéraux.

RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

(a) Les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture et l'Europe

- (i) La Conférence s'est déclarée d'accord, d'une manière générale, avec les projections de la production agricole et de la consommation alimentaire en Europe occidentale qui indiquent un taux de croissance plus rapide pour la production agricole que pour la consommation alimentaire. Elle a attiré l'attention sur le fait que les techniques agricoles sont encore susceptibles d'améliorations considérables qui pourraient conduire, avec ou sans l'encouragement de prix de soutien, à la création d'excédents pour un certain nombre de produits de base (Voir pages 9 à 11, paras. 47-48).
- (ii) La Conférence s'est montrée en faveur d'une expansion des échanges de produits tropicaux, notamment par une réduction des taxes et des droits et elle a jugé que les pays en cours de développement devront également accorder leur attention aux possibilités que peut offrir la diversification de leurs exportations ; ils devront en particulier explorer les débouchés qui s'ouvrent aux produits forestiers et aux produits manufacturés légers, notamment ceux préparés à partir des produits de base d'origine agricole. (Voir pages 11 à 14, paras 58-60).

(b) Politiques agricoles de l'Europe au cours des années 60

- (i) La Conférence a insisté sur le fait que les politiques agricoles devraient être centrées sur l'agriculteur. Une réforme des structures agricoles s'efforçant de créer des formes d'entreprises agricoles économiquement viables devra être réalisée de façon à permettre à l'agriculteur d'accéder à un niveau d'existence plus proche de celui dont bénéficient les travailleurs dans d'autres secteurs d'activité. Une organisation plus poussée de l'enseignement professionnel pour les occupations urbaines, le soutien des revenus et la possibilité de bénéficier d'une retraite à un âge relativement peu avancé, devront également être considérés comme des mesures destinées à aider les agriculteurs pendant une période transitoire d'ajustement agricole radical. (pages 15-16, paras 64-65).
- (ii) Il a été relevé que les réformes de structure doivent s'accompagner d'une expansion du mouvement coopératif parmi les agriculteurs -- ce qu'on appelle intégration "verticale" et "horizontale" -- dans le domaine de la production, de la transformation

des produits et de leur commercialisation, qui pourrait procurer aux agriculteurs les avantages d'une entreprise à grande échelle. (Voir p. 17, para. 70).

- (iii) Tenant compte du fait que l'agriculture à temps partiel dans ses différentes formes est devenue un trait important du tableau agricole européen, et aussi du fait que les opinions diffèrent quant à ses avantages et ses inconvénients, la Conférence a recommandé d'étudier de façon plus approfondie ce sujet. (Voir page 19, para. 77).
- (iv) La grande majorité des délégations a exprimé l'opinion que la Conférence régionale européenne offrirait le meilleur cadre à l'examen de ces problèmes et d'autres problèmes de nature politique, bien qu'une ou deux délégations aient estimé que ces questions pourraient aussi être utilement étudiées dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe (Voir p. 18, para. 73).

(c) Orientation des activités et méthodes de travail de la FAO dans la région européenne

- (i) La Conférence a estimé que pour sa part, elle a à s'occuper essentiellement des questions de politique agricole générales tandis que l'étude des problèmes techniques doit être laissée aux organes européens et méditerranéens de la FAO (Voir p. 20, para. 83).
- (ii) Tenant compte du fait que les activités de la FAO en Europe n'ont pas eu de résultats utiles uniquement pour les Etats Membres européens mais aussi pour des pays d'autres régions, la Conférence a formulé l'espoir que la FAO continuera d'agir efficacement en Europe (Page 20, para. 82).
- (iii) La Conférence a recommandé que le Directeur général, en choisissant les projets à exécuter dans le domaine de l'agriculture, des forêts, des pêches et de la nutrition, tienne compte des travaux entrepris par d'autres organisations internationales et donne la priorité à ceux qui éclairciraient davantage la question de la disparité des revenus entre l'agriculture et les autres secteurs, et les problèmes relatifs à la condition humaine des populations intéressées. (Voir pp. 21-22, Résolution No. ERC/62/1).
- (iv) La Conférence a attiré l'attention notamment sur le projet conjoint de la Commission européenne d'agriculture et de la Commission européenne des forêts au sujet des facteurs techniques, économiques et sociaux de l'aménagement du territoire et du rapport entre la planification régionale et l'utilisation des terres (Voir p. 21, para. 86).

- (v) Dans le domaine des forêts et des produits forestiers, la Conférence a estimé que les projets proposés par la Commission européenne des forêts et par la Sous-commission conjointe sur les problèmes forestiers méditerranéens semblent intéressants. Une attention particulière devrait être accordée aux problèmes de politique qui résultent de l'étude des perspectives de la demande des produits forestiers de la part de l'Europe, spécialement auprès des pays en voie de développement. (Voir page 21, para. 87).
- (vi) Pour ce qui est des pêches, il a été estimé que les projets proposés par la Commission européenne consultative des pêches dans les eaux intérieures devront être poursuivis et les moyens nécessaires prévus pour que les groupes de travail de cette Commission puissent siéger assez fréquemment (Voir page 21, para. 88).
- (vii) La Conférence a recommandé au Directeur général de prendre, et lorsqu'il sera nécessaire, de proposer au Conseil et à la Conférence les mesures qui permettront aux divers organismes de la FAO dans la région de s'acquitter de leurs tâches avec le maximum d'efficacité. En ce qui concerne la structure de la Commission européenne d'agriculture, la Conférence a exprimé l'espoir que dans toute formule nouvelle, son service de renseignements sur les progrès des sciences agricoles ainsi que sur d'autres aspects techniques et économiques de l'agriculture sera renforcé. Il convient également d'accorder le statut et l'importance voulus aux organismes qui s'occupent de sociologie rurale et de structures agricoles. (Voir p. 21, para. 90 et Résolution No. ERC/62/1).
- (viii) La Conférence a noté avec satisfaction le travail relatif au Codex Alimentarius et a souligné qu'il serait parfois nécessaire d'aborder la question à l'échelon régional (Voir page 22, para. 93).
- (ix) La Conférence a recommandé que soit mis en vigueur à titre de première phase de la Campagne à entreprendre contre la fièvre aphteuse SAT-1, le dispositif exposé dans le rapport de la réunion d'urgence de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse tenue les 20 et 21 Juillet 1962, et approuvé par la réunion de l'OIE tenue à Vienne les 1er et 2 Octobre 1962, tenant compte du contenu de toute nouvelle évaluation que pourrait exiger la situation actuelle. La Conférence a également recommandé que les Etats Membres prennent aussi rapidement que possible toutes les mesures nécessaires pour aider les pays contaminés à lutter contre l'épizootie et s'efforcent de mettre à disposition les fonds nécessaires pour financer les opérations qui s'imposent. (Voir pp. 22 à 24, Résolution No. ERC/62/2).

(d) Développement méditerranéen

- (i) Convaincue de la nécessité d'intensifier les efforts afin d'améliorer la coordination des activités destinées à promouvoir le développement dans la région méditerranéenne en particulier en ce qui concerne le développement régional ; de la recherche et de l'enseignement portant sur le développement rural au sens le plus large ainsi que du besoin d'accorder une aide plus efficace aux pays méditerranéens en vue de la réalisation de projets concrets, la Conférence a demandé au Directeur général de fournir les moyens nécessaires à cette fin, sous réserve que des fonds suffisants soient disponibles (Voir pp. 24 à 26, paras, 97-99 et Résolution No. ERC/62/3).

(e) Programmes européens de formation professionnelle destinés aux pays en voie de développement.

- (i) La Conférence, soulignant le fait que l'enseignement et la formation agricoles avaient une grande influence sur les progrès de l'agriculture, a attiré l'attention sur la nécessité pour les Gouvernements de consacrer plus de ressources à l'assistance technique dans ce domaine (Voir p. 26, para.101)
- (ii) Elle a estimé qu'il fallait aider plus largement les pays en voie de développement à se doter d'établissements de formation au moins pour l'enseignement élémentaire et du moyen degré. L'enseignement supérieur étant plus coûteux et demandant du personnel enseignant hautement qualifié, pourrait, dans la plupart des cas, être dispensé dans les pays européens (Voir pp. 26-27, paras 101-102).
- (iii) On a estimé que la FAO pourrait aider les pays en voie de développement en déterminant le genre et le nombre d'établissements de formation agricole et institutions qui correspondraient le mieux à leurs besoins. (Voir p. 27, para 105).
- (iv) La FAO a été priée de continuer à accorder son soutien aux centres de perfectionnement organisés dans plusieurs pays européens, en aidant à choisir les stagiaires et en fournissant des conférenciers et des bourses d'études. Elle a également estimé que les centres de perfectionnement de brève durée, soit en Europe, soit dans les régions en cours de développement, répondent à un besoin permanent. Il a été suggéré que le Directeur général se mette en rapport avec le Fonds Spécial des Nations Unies pour demander si un crédit annuel pourrait être alloué à la FAO afin de lui permettre d'aider les centres de perfectionnement organisés en Europe au bénéfice des pays en voie de développement (Voir pages 27-28, para. 106).

- (v) Il a été suggéré que les Nations Unies pourraient trouver utile d'envisager la création d'un corps international d'experts pour l'assistance technique tandis que d'autres délégations ont préconisé une utilisation plus étendue des bureaux de consultants. (Voir p. 28, para. 107).
- (f) La Campagne mondiale contre la faim et le Congrès mondial de l'alimentation.
- (i) La Conférence a noté avec satisfaction que des comités pour la Campagne mondiale contre la faim ont déjà été établis dans 18 pays membres européens mais a rappelé le besoin urgent de créer des organes appropriés pour mettre en oeuvre la Campagne dans les pays qui ne l'ont pas encore fait. (Voir pp. 28-29, paras. 110-112).
- (ii) La Conférence a reconnu que la FAO devrait être remboursée des frais encourus pour l'administration des projets mis en oeuvre mais à son point de vue, il ne faudrait pas qu'un prélèvement effectué à ce titre décourage l'appui de la Campagne (Voir page 29, para. 113).
- (iii) La Conférence a souligné l'importance du Congrès mondial de l'alimentation en ce qu'il permet de renseigner les représentants des milieux sociaux et économiques influents de tous les pays sur les besoins d'une action multilatérale pour résoudre le problème de la faim et de la malnutrition. (Voir pp. 29-30, paras 114-116).
- (g) Programme alimentaire mondial
- (i) La Conférence a exprimé son inquiétude quant à l'insuffisance des contributions en espèces apportées au programme alimentaire mondial et a convenu que les Gouvernements devraient faire tout leur possible pour atteindre l'objectif minimum des contributions en espèces, soit un tiers des 100 millions de dollars visés (Voir page 32, par. 123).
- (ii) L'importance de fournir une aide de caractère non alimentaire y compris l'assistance technique, pour aider à la réalisation des projets du Programme alimentaire mondial a été soulignée, de même que la nécessité de charger des experts d'entreprendre une étude générale sur le développement futur des programmes alimentaires multilatéraux. (Voir page 32, para. 124).

DECLARATION DE M. S. MANSCHOLT

Vice-Président de la Commission
de la Communauté Economique Européenne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand plaisir d'assister de nouveau à une Conférence régionale européenne de la FAO et de pouvoir saisir cette occasion pour vous indiquer dans les grandes lignes le développement et l'état actuel des travaux de la Communauté économique européenne dans le domaine de l'agriculture depuis la dernière Conférence régionale de la FAO.

Je voudrais souligner que les idées et l'interprétation des faits que je vous présenterai ne reflètent pas mon opinion personnelle mais celle de la Commission de la Communauté.

Si je vous parle des travaux de la Communauté dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, je dois tout d'abord dire que dans un sens, nous en sommes seulement au début. D'un autre côté, on peut affirmer que notre Communauté est "en marche" et je crois que les décisions définitives que nous prendront cette année ne nous permettront pas de revenir en arrière. Nous ne pouvons donc qu'aller de l'avant et montrer que nous avons une responsabilité non seulement envers ceux qui sont membres de notre Communauté mais aussi envers ceux que nous appelons pays tiers, c'est-à-dire le monde entier.

Monsieur le Président, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le rapport intitulé "Politiques agricoles de l'Europe durant les années 60" et je dois vous dire que c'est un très bon document. C'est un document courageux, un document non seulement éloquent en ce qui concerne la situation assez grave que nous connaissons, mais qui donne aussi la ligne directrice des objectifs de nos politiques. Nous aussi faisons des études et il me semble qu'en ce qui concerne les problèmes agricoles, elles sont en accord avec celles de votre Conférence. Pour ce qui a trait aux possibilités de développement agricole, nous recevons de la part de nombreuses organisations internationales, surtout de la

FAO, mais aussi de certaines autres organisations telles que les Nations Unies et divers organismes régionaux, beaucoup de chiffres qui nous décrivent une situation grave et nous prouvent que nous n'avons pas encore trouvé le moyen efficace de faire face aux difficultés. Ainsi par exemple, le document de travail qui est entre vos mains montre que dans les pays de l'OCDE on peut espérer, pour les années soixante, une augmentation du produit national brut assez importante mais qui restera inférieure à celle des années 50. D'autre part, ce document montre également que la demande des produits alimentaires ne s'accroît pas dans la même proportion. Tandis que d'une part, l'augmentation du revenu national est à peu près de 40 %, l'accroissement de la demande des produits alimentaires, d'autre part, ne dépasse pas 17 %. Ces chiffres sont une cause de grand souci pour tous ceux qui ont la responsabilité de la politique agricole en Europe. Les chiffres montrent aussi que si les politiques agricoles ne subissent pas de modifications, la production de certains produits dépassera la demande avant 1970 parce que l'augmentation du taux d'accroissement décennal sera de 25 % alors que la demande des produits alimentaires ne dépassera pas 17 % comme je l'ai dit tout à l'heure. Nous courrons donc le risque d'avoir bientôt des excédents non écoulables de certains produits, c'est-à-dire des excédents non vendables aux conditions normales de marché.

Ceci signifie qu'en Europe, région déjà industrialisée et qui s'industrialise chaque jour davantage, malgré une très forte augmentation du niveau de vie et une augmentation de la demande des produits agricoles, il est à craindre que d'ici, disons, dix ans, il y ait des surplus que nous ne puissions pas écouler d'une manière normale. La demande et le pouvoir d'achat ne sont pas suffisants pour résorber ces produits. Il en résultera non seulement une diminution des importations de produits agricoles en Europe occidentale, mais aussi la création pour certains produits, de surplus temporaires et aussi structurels, car le développement que nous constatons en Europe occidentale est un développement structurel.

Cela nous entraîne à revoir notre politique agricole car j'estime absurde que l'on ait la possibilité de créer des surplus non écoulables dans une région industrialisée et dans une phase d'expansion. Si ceci est le cas, et je crois que tous les chiffres le montrent, les documents le disent et tous les experts le confirment, alors il faut revoir ce que nous devons faire. A part cela, nous devons constater qu'il y a une chose encore plus grave dans la situation : en effet, si le déséquilibre entre production et consommation s'accroît de plus en plus, il en résulte que les "Terms of Trade" des produits agricoles se détériorent par comparaison avec les "Terms of Trade" des produits industriels. Nous pouvons déjà constater que depuis 1954, les prix des produits agricoles n'ont cessé de diminuer par rapport à ceux des produits industriels. Quelle en est la conséquence ? Une situation difficile pour tous les exportateurs, mais surtout pour les pays non développés qui ont besoin d'exporter des produits agricoles et d'importer des produits industriels. Pour des pays moins développés, c'est

une situation néfaste.

Nous avons donc entrepris d'établir une politique agricole commune : nous n'en sommes qu'au début mais des décisions importantes ont déjà été prises. Dans six ans, le marché commun pour les produits agricoles sera un fait accompli. C'est déjà décidé, ce n'est plus une question qui doit encore être débattue sur le plan politique. Il reste seulement quelques mesures à prendre pour mettre à exécution ce qui a été décidé. Pour ce faire, nous avons peu de temps à notre disposition car 1970 est la date limite à laquelle le Marché commun et la politique agricole commune devront avoir atteint leur plein accomplissement. Je dois vous dire que le contenu exact de cette politique n'est pas encore décidé. Un mécanisme commun a déjà été établi pour une série de produits comme le blé, les céréales, la viande de porc, les légumes, le vin, etc., et nous sommes en train de l'établir pour d'autres produits. Hier matin, nous avons pris des décisions supplémentaires concrètes pour les produits laitiers, le riz, la viande bovine et nous développons maintenant l'organisation du marché du tabac et des matières grasses végétales. Pour ces derniers produits, il nous faudra prendre des décisions plus tôt que nous ne l'avions envisagé. Le fait que nous ne puissions pas aller plus vite est uniquement du aux limites physiques imposées à tout le monde, aussi bien à notre organisation qu'aux gouvernements. Nous progressons cependant assez vite, peut-être même trop vite. Au moment même où nous établissons ces mesures pour les Six, l'Angleterre, la Norvège, le Danemark, l'Irlande frappent à notre porte et d'autres pays comme la Suède, l'Autriche et la Suisse demandent l'association. En conséquence, puisque nous sommes en train de développer à fond notre politique agricole, nous devons le faire en fonction d'une Communauté élargie et prendre nos responsabilités comme si nous étions déjà une Communauté à neuf ou à dix. Il est évidemment inutile de développer quelque chose pour les Six si nous savons --- et personnellement j'en suis sûr --- que la Communauté sera agrandie. Il faut dire qu'au départ, notre tâche est assez difficile, car la situation n'est pas tellement florissante. Nous ne sommes évidemment pas responsables de toutes les difficultés puisque jusqu'à présent, il n'y avait pas encore de politique commune mais seulement une série de politiques nationales. Après quelques années cependant, nous ne pourrons plus dire la même chose et notre situation politique sera très délicate si la Communauté met sur pied une politique agricole fautive. Nous savons très bien que lorsque la Communauté élargie sera un fait accompli --- et on peut penser qu'à la fin de l'année ce résultat sera obtenu --- notre responsabilité sera très grande. A ce moment-là, en effet, tant dans le domaine agricole que dans le domaine du commerce mondial des produits agricoles, ce ne seront plus les décisions nationales qui seront importantes mais celles de la Communauté. Déjà dans le domaine des marchés, il n'est plus possible de prendre des décisions à l'échelle nationale ; toutes les décisions importantes sont, en effet, prises à l'échelle communautaire. Nous connaissons donc l'étendue de notre responsabilité. La Communauté élargie aura un potentiel économique tel que son influence sur l'écoulement des produits agricoles des pays tiers, des pays en voie de développement, pourrait, suivant la politique suivie, être ou mauvaise, ou favorable aux intérêts de ces pays.

Je n'ai pas l'intention de citer beaucoup de chiffres mais j'ai devant moi un tableau avec quelques données sur la cote-part de la Communauté élargie dans les importations mondiales de certains produits agricoles. Je vois ici que pour le blé cette cote-part est un quart, mais pour toutes les autres céréales, elle représente à peu près 60% des importations mondiales; elle est de 60% pour la viande bovine et de 80% pour la viande ovine. Pour la viande, au total, les importations de la Communauté élargie à neuf représentant plus de la moitié des importations mondiales. Pour le sucre, c'est un quart, pour les matières grasses végétales plus de la moitié, et pour les produits tropicaux tels que café, coton, tabac, etc. c'est à peu près le tiers ou la moitié. Si on considère que presque tous ces produits pourraient être affectés par la politique agricole commune, la grande importance de cette politique apparaît clairement.

Maintenant, il nous faut voir quelles sont les possibilités d'augmenter les importations dans notre Communauté. A cet égard, il est tout d'abord très important de savoir quelles mesures nous prendrons pour encourager la production. Si nous stimulons cette production --- et il est très facile de stimuler artificiellement la production --- il est clair que dans une dizaine d'années, pour une série de produits, nous pourrions devenir exportateurs et non plus importateurs. D'autre part, on peut supposer qu'il y aura une très grande expansion de la consommation pour certains produits.

Il faut également se rendre compte, qu'en Europe la production augmente actuellement aussi, grâce à des stimulants nationaux, indépendamment d'un Marché commun, d'une Communauté, d'une Communauté élargie. Je suis sûr que, s'il n'y avait pas de Communauté, tous les pays comme la France, la Hollande, etc. essaieraient d'augmenter la production agricole car c'est un des moyens d'assurer à leurs agriculteurs un revenu plus élevé. Augmenter la productivité d'un côté, et la production de l'autre - ces deux choses vont quelquefois ensemble. Mais nous sommes certains que si la Communauté n'existait pas l'augmentation du revenu national brut, l'augmentation du niveau de vie en Europe, seraient moins grandes. C'est un fait que nous pouvons déjà constater. En créant la Communauté et en instaurant une politique commune dans tous les domaines qui donne lieu à une grande expansion industrielle, nous pouvons espérer stimuler considérablement la consommation. Il est difficile de donner des chiffres. Vous trouverez d'ailleurs des estimations dans votre documentation, mais quant à nous, nous croyons que dans une dizaine d'années, la consommation, surtout en ce qui concerne les oeufs et les volailles - et ceci est important pour les producteurs de céréales - augmentera considérablement: d'à peu près 40% pour les oeufs, plus de 100% pour la volaille. Déjà nous pouvons constater que l'évolution dans ces secteurs est plus rapide que ne le prévoyaient nos estimations. L'augmentation de la consommation est assez grande dans tous les secteurs de la viande, alors qu'elle est plus faible dans le secteur des matières grasses. D'ailleurs, je crois personnellement que cette augmentation de la consommation des matières grasses sera minime dans le futur.

On doit maintenant se demander comment la CEE peut contribuer à la résolution des différents problèmes. Sera-ce au moyen de la politique agricole commune, de l'aide aux pays en voie de développement, par des accords mondiaux sur les produits agricoles, ou bien en accroissant les importations de produits industriels en provenance des pays en voie de développement? Il me semble utile de dire un mot sur chacun de ces points.

Tout d'abord, en ce qui concerne la politique agricole commune, notre but est d'augmenter le niveau de vie de nos agriculteurs. C'est, il me semble, un objectif raisonnable. Le revenu agricole est encore relativement bas en Europe occidentale: il est à peu près égal à 70% du revenu dans les autres secteurs comparables d'activité: par conséquent, une de nos grandes tâches consiste à augmenter ces revenus. Mais la grande question que nous devons nous poser est la suivante: est-il possible d'augmenter les revenus des agriculteurs en élevant les prix de vente des produits agricoles? Oui, bien sûr, nous pouvons augmenter les prix et dans notre organisation commune des marchés nous avons tous les éléments pour le faire. Mais à qui me demanderait si c'est le seul moyen d'augmenter les prix, je répondrais directement "non": à mon avis, non seulement ce n'est pas le seul moyen, mais ce n'est pas non plus le meilleur car il a ses limites. Jamais en Europe nous ne pourrions suivre une politique stimulant artificiellement notre production agricole, qui mettrait en danger l'équilibre entre la production et la consommation et mettrait en jeu nos responsabilités vis-à-vis des pays tiers, surtout les pays en voie de développement.

Nous pouvons constater, et vous avez les chiffres devant vous, que chez les Neuf, le degré d'auto-approvisionnement pour les produits agricoles est déjà en moyenne de 90%; pour quelques produits il est à peu près de 100%, et pour certains dépasse même 100%.

Si nous appliquons notre système de politique agricole commune tel qu'il est établi en ce moment; de façon à augmenter sensiblement les prix dans notre Communauté, il est facile d'arriver à une augmentation de la production telle que nous deviendrions de grands exportateurs dans une période de dix ou douze ans.

J'ai devant moi quelques chiffres qui nous montrent ce qui peut nous arriver pour les céréales. Il y a actuellement de grandes discussions en ce qui concerne les prix en Europe occidentale. Beaucoup d'Allemands prétendent que les prix européens doivent être basés sur le prix allemand des céréales. Je peux vous assurer que si nous suivions une telle politique, qui est une politique de prix élevés, les importations actuelles qui se chiffrent à peu près à 20 millions de tonnes et qui représentent donc la moitié du commerce mondial des céréales, pourraient diminuer en douze ans jusqu'à 5 millions de tonnes. Autrement dit, les importations se réduiraient à un quart de leur volume actuel. Avec une politique prudente, qui tienne compte de nos responsabilités, se basant par exemple sur un prix plus élevé que le prix français qui est bas -- je ne peux pas encore dire quel sera ce prix, je peux seulement dire qu'il sera fixé de manière prudente, de

façon à ne pas trop stimuler la production -- selon nos exports, au bout de dix ans, nos besoins d'importations seront à peu près 9 millions de tonnes. Nous avons donc vu que l'on peut choisir entre une politique prudente et une politique moins sage, mais je crois avoir montré les limites entre lesquelles notre action peut se développer.

En ce qui concerne la viande, surtout la viande bovine, nos importations futures seront plus importantes, même si nous voulons diminuer la production de produits laitiers au profit de la production de viande. Cette dernière solution est une nécessité et c'est justement cette politique de stimulation de la production de viande au détriment de la production des produits laitiers -- puisque les matières grasses dérivées du lait sont déjà en surplus -- qui a été adoptée hier par le Conseil des Ministres. Toutefois, même avec une telle politique, les besoins d'importation en 1970 se situeront au moins au même niveau que les besoins d'importation actuels des Six, soit environ 400.000 - 500.000 tonnes de viande bovine. Il est assez difficile de donner un chiffre exact. Pour les Neuf, la situation est à peu près la même, mais à un niveau plus élevé, soit environ 900.000 tonnes. En tous cas, là aussi on peut constater la nécessité de suivre une politique prudente des prix.

En ce qui concerne les produits laitiers, la situation apparaît très grave. Il y a déjà actuellement chez les Six un surplus exportable d'à peu près 1,7 millions de tonnes. Dans les Neuf, on importe encore 4,6 millions de tonnes de lait, mais même en appliquant une politique prudente des prix, sans stimuler outre mesure la production, nous constaterons que les surplus pour les Six auront augmenté en 1970, de 2,4 millions de tonnes. En pratiquant une politique de prix élevés, qui a un certain effet stimulant sur la production, surtout en France, les surplus atteindront alors près de 9 millions de tonnes de lait. On peut dire que c'est l'équivalent d'environ 400.000 tonnes de beurre dans la Communauté des Six. Que pouvons-nous donc faire si nous voulons augmenter les revenus des agriculteurs? Si nous fixons le prix du lait à environ 28 Pfennings par litre à la production, ceci est déjà un prix qui stimule la production. D'autre part, les agriculteurs doivent recevoir ce prix. C'est en effet déjà un prix inférieur à celui garanti en ce moment aux Pays-Bas. Si nous maintenons ce prix, il faut prévoir un fonds pour l'écoulement des surplus de beurre, ce qui nous coûtera à peu près deux milliards de DM par an. En effet, au prix de 28 Pfennings le litre de lait, le prix d'un kilo de beurre est de 5 DM plus élevé que le prix d'un kilo de graisse végétale, dite margarine. Pour écouler notre beurre en dehors de l'Europe, car l'Europe a déjà des surplus de ce produit, on peut se baser sur les prix de la margarine.

Nous discutons en ce moment si nous devons suivre une politique de prix stimulant la production. Une telle mesure nous coûterait après une période de 7 ou 8 ans à peu près 2 milliards de DM par an. Or il est clair que ce montant pourrait être

utilisé de meilleure façon que pour soutenir le marché d'un produit qui est déjà en excédent. Le document de travail que vous avez devant vous étudie également s'il serait possible de mettre au point d'autres mesures pour aider le producteur à faible revenu et de réorienter les politiques de prix de façon à encourager une réforme des structures agricoles. Je suis d'accord avec vous - si cela s'applique aux pays des prix élevés où une diminution des prix s'impose; pour les autres, qui doivent augmenter leurs prix on devrait recourir à d'autres formules pour encourager le remembrement et l'agrandissement des exploitations.

Cette question du rapprochement des prix nous préoccupe au premier chef. Quel est le résultat du rapprochement des prix par exemple pour la France et pour la Hollande? Trouve-t-on encore dans ce cas assez de stimulants agricoles efficaces pour améliorer la structure de l'agriculture? Je crois qu'il nous est encore possible de décider un rapprochement des prix en ce qui concerne les céréales, rapprochement qui se traduirait par une augmentation des prix en Hollande et peut-être aussi en France. Mais pour la viande de porc, les oeufs, la volaille nous n'avons pas encore de prix garantis. La question des produits laitiers reste également à résoudre et une décision à ce sujet devrait être prise aujourd'hui. Je crois qu'il est de bonne politique de ne pas donner une garantie absolue pour ces produits: en transformant les céréales, on n'a pas de limite de production. Le Gouvernement anglais, avant l'entrée dans notre Communauté, exerce certaines pressions en vue d'obtenir certaines garanties pour ces produits, mais je crois que cela créerait de grandes difficultés à notre Communauté. Il est donc clair que nous devons être très prudents en matière de politique des prix dans notre Communauté et que nous devons éviter de stimuler davantage la production. Quelle solution nous reste-t-il donc pour augmenter le revenu agricole de nos agriculteurs? Le meilleur moyen sera je crois de diminuer les coûts de production, c'est-à-dire d'augmenter la productivité. Je crois pouvoir dire que notre situation à ce point de vue est encore favorable parce que notre Communauté se trouve, ainsi que toute l'Europe occidentale, dans une période de pleine expansion industrielle qui offre un grand nombre d'emplois. Il faut donc profiter de cette phase d'expansion pour prendre des décisions. Nous n'avons pas de temps à perdre et j'estime très dangereux de dire que "nous avons encore 25 ou 30 années devant nous". A mon avis, il faut faire les choses au moment où il est possible de les faire. Cette période actuelle de pleine expansion, nous offre cette grande chance de pouvoir augmenter autant qu'il est nécessaire la productivité de nos agriculteurs: je suis en effet entièrement d'accord avec ce qui est dit dans le rapport de la FAO en ce qui concerne la diminution du nombre des agriculteurs et des ouvriers agricoles et les méthodes qui peuvent être employées pour atteindre cet objectif. Nous savons bien que c'est un point très délicat de politique et c'est une preuve de courage de le dire franchement. Je crois aussi que les organisations professionnelles - mises à part celles qui ne veulent pas voir la vérité - devraient comprendre qu'en diminuant le nombre des agriculteurs et des ouvriers agricoles, on augmente la productivité. Le nombre des agriculteurs doit être diminué non pas par des mesures qui les forcent à abandonner l'agriculture mais

par des mesures qui les encouragent à changer de métier. Il faut ouvrir aux jeunes gens et jeunes filles des possibilités de travail dans l'industrie et les autres secteurs d'activités. Chaque gouvernement responsable devrait leur montrer les débouchés offerts par d'autres métiers et leur donner les moyens d'acquérir la formation professionnelle qui leur permettrait d'accéder à ces nouveaux métiers. Naturellement, cela ne suffit pas. Encore faut-il établir tout un programme de développement régional, d'industrialisation, créer une infrastructure, mais c'est surtout, et j'en reviens toujours à cela, l'enseignement et la formation professionnelle qui doivent être à la base d'un tel développement. Sinon, les gens de la campagne, les fils de nos agriculteurs désireux de travailler dans l'industrie resteront toujours les moins favorisés parce que non spécialisés pour le nouveau travail qui leur est demandé. Il en résulterait la création de "classes" dans l'industrie et c'est ce que nous voulons éviter.

Il faut créer une situation telle que d'ici 20 ans peut-être, la population agricole représente entre 6 et 10 pour cent de la population totale, comme c'est le cas en Angleterre. La moyenne au sein de la CEE est de 10% je crois, mais il y a des régions où la population agricole constitue encore plus de 20% de la population totale. Et jamais, les chiffres nous le montrent clairement, nous ne pourrions promettre à une population agricole qui représente 30% de la population totale, un revenu comparable à celui des personnes qui travaillent dans l'industrie. Faire une telle promesse serait de la pure démagogie. C'est seulement si la relation entre la population agricole et la population industrielle devient telle que la productivité arrive à augmenter, comme nous le constatons déjà dans certaines régions de chez nous, en d'autres termes, c'est seulement si les agriculteurs, aidés de toutes les méthodes modernes de production, arrivent à travailler à plein temps, que nous pourrions, je ne dis pas garantir, mais espérer que leur revenu deviendra comparable à celui dont bénéficient les travailleurs dans les autres domaines. Il s'agit donc d'augmenter la productivité par travailleur. Nous pouvons déjà constater, au moment même où nous discutons les prix, que nous sommes déjà confrontés avec ce cas en Europe occidentale et dans notre Communauté. Donnons un exemple: nous avons demandé à quelques professeurs que nous appelons des "Sages" - et nous devons souvent faire appel à eux - d'étudier l'influence d'une diminution du prix des céréales en Allemagne sur le revenu agricole. Je suis très satisfait que ces économistes aient pu nous montrer la voie à suivre en faisant ressortir que si une diminution des prix est nécessaire pour ne pas stimuler la production en Europe occidentale - et nous sommes toujours d'accord sur ce point - il faut baisser le prix des céréales en Allemagne. Ceci revient à développer un programme visant à diminuer la population agricole, de façon qu'à la fin d'une certaine période, disons vers 1975, le revenu par personne, en agriculture, qu'il s'agisse d'agriculteur ou d'ouvrier agricole, ait augmenté parallèlement et de façon comparable à ce que nous pouvons envisager pour l'industrie. Pour donner quelques chiffres: en faisant baisser le prix du blé en Allemagne de 43 DM à 37 DM, et en tenant compte d'une diminution de la population

agricole de 2,6 millions à 1,5 millions (soit environ 1 million), le revenu par agriculteur qui est d'environ 5.000 DM actuellement, pourrait augmenter à peu près jusqu'à 9.000 DM. Cola est-il vraiment possible? Si nous considérons le processus de diminution de la population agricole en Allemagne malgré le grand transfert de populations en provenance de l'Allemagne de l'Est qui s'est vérifié au cours des années passées, je crois que dans l'ensemble nous pouvons envisager comme possible - même au prix de quelques difficultés dans la période transitoire - notre programme d'augmentation de la productivité dans l'agriculture, qui est avant tout un programme d'amélioration structurelle.

Je pense que c'est de cette façon que nous devons orienter notre politique. Il ne faut pas suivre une politique facile des prix, en laissant le Ministre des Finances payer 2 milliards de subventions pour les produits laitiers, et dire "Après nous le déluge"! Non, nous devons faire les recherches nécessaires pour arriver à une augmentation du revenu des agriculteurs en tenant compte du fait que si nous réduisons les prix cela implique la nécessité de développer une politique d'amélioration des structures. Il faut dire que ce que nous appelons politique de structures est en fait beaucoup plus: c'est aussi une politique sociale, une politique d'amélioration de l'infrastructure. Or, nous attachons de plus en plus d'importance au développement d'une telle politique. Nous agissons prudemment, par étapes: nous avons d'abord créé l'organisation du Marché Commun, maintenant, nous abordons l'organisation commune du développement structurel de l'agriculture européenne. Nous commencerons par la coordination des politiques structurelles, ensuite par la création du fonds d'amélioration des structures et je peux vous dire que le Conseil a décidé qu'un tiers de tout ce que nous décidons de dépenser pour le soutien, doit être consacré à l'amélioration de la structure et surtout de l'infrastructure. Je crois que pour cela, il faut définir une politique, et je suis très heureux qu'au sein de la FAO, on entreprenne ensemble l'étude de tous ces problèmes. Il est en effet nécessaire que tous ensemble, nous élaborions une politique sur la base d'objectifs communs dans l'agriculture. Inutile de dire que ce ne sont pas seulement les Six qui doivent développer une politique du développement des structures et de l'augmentation de la productivité. Non, car nous avons tous les mêmes difficultés. La Communauté peut donner à tous les autres pays un stimulant. Nous tous devons coopérer le plus étroitement possible à l'élaboration d'un programme pour l'ensemble de l'Europe occidentale.

Car il faut avoir un programme, nous devons savoir dans quelle direction nous allons, quelle doit être la population agricole, ce qu'il est nécessaire de faire, quel peut être le financement, etc. Nous devons élaborer ensemble un plan pour le développement de l'Europe. Sinon, en faisant une politique qui nous est propre, nous resterons au même niveau et il est tout à fait clair qu'en 1975, nous rencontrerons des difficultés insurmontables

Monsieur le Président, j'en arrive maintenant aux pays en voie de développement. Notre intérêt pour ces pays est très

grand mais vous avez déjà vu que les possibilités d'importation dans notre Communauté seront limitées et le resteront même avec une politique d'augmentation de la productivité. Nous avons fait appel à d'autres économistes - Monsieur Cépède, Monsieur Willbrandt et Monsieur Maggini et leur avons demandé d'élaborer un rapport sur la possibilité concrète d'élargir les débouchés des produits agricoles de la CEE vers les pays et territoires d'Outre-Mer associés ainsi que vers les autres pays en voie de développement. Monsieur le Président, je préfère ne pas discuter de ce problème avant d'avoir le rapport, je pense que c'est plus sage. Mais je crois pouvoir dire que, même avec une politique prudente des prix, il est bien possible que nous créions des surplus. Quels genres de surplus? Peut-être pas de céréales puisque nous avons déjà un stock de céréales, mais de protéines, de protéines animales, par exemple, de poudre de lait, etc... Nous revenons donc toujours au même problème: créer des surplus n'est pas un mal en soi mais le problème est que nous allons produire plus que nous n'avons besoin à un prix plus élevé que ce que l'on peut payer. Dans quelle direction pouvons-nous donc développer notre politique agricole de manière à empêcher la formation de surplus et à aider les pays sous-développés? Il faut éviter de choisir une solution de facilité en développant la production dans tel ou tel secteur qui se prête aisément à un tel développement, de créer ainsi des surplus et de voir ensuite comment ces surplus peuvent être écoulés. Dans le cadre de la planification de notre production, nous devons tenir compte du fait qu'il y a de grands besoins de produits alimentaires dans le monde et c'est sur cette base que nous voulons fonder notre politique. Nous ne voulons pas être mal jugés dans ce sens, limiter la production s'il y a des possibilités d'améliorer le niveau nutritionnel car nous savons que le tiers ou la moitié encore de la population mondiale est mal nourri. Depuis Hot Springs et Québec, nous parlons toujours du même problème. De grands efforts ont été faits depuis lors et je dois féliciter le Directeur Général de la FAO pour tout ce qu'il a réalisé jusqu'à présent. Nous savons que nous ne sommes pas encore en mesure de résoudre ce problème. Je ne veux pas entrer dans le détail de ces questions, mais je voudrais seulement dire que notre politique doit être telle qu'elle permette d'accroître l'efficacité de la lutte contre la faim dans le monde. Pour ce faire, nous devons nous organiser tout d'abord sur le plan européen, comme nous sommes déjà en train d'essayer de le faire. Nous négocions actuellement avec nos amis anglais,

et nous entamerons probablement plus tard des négociations avec les Norvégiens. Si l'on arrive à un accord cette année ou l'année prochaine, ils entreront dans le Marché Commun. Il est évident que nous sommes déjà confrontés avec le problème des débouchés de certains pays sur le marché anglais, par exemple, les débouchés des pays du Commonwealth. La CEE a déclaré que le Commonwealth ne jouirait d'aucune situation préférentielle dans la période définitive. Les pays du Commonwealth seront considérés comme des pays tiers, or il est évident que l'on ne peut pas suivre une telle politique si l'on ne donne pas certaines garanties générales. Il est excellent que la demande anglaise du maintien des "outlets" nous ait contraints à leur promettre quelque chose. C'est ce que nous avons fait et vous savez que nous sommes tombés d'accord - avec quelques réserves naturellement car les politiciens font toujours des réserves - sur le principe que la Communauté doit offrir aux pays tiers exportateurs dans le monde des accords mondiaux, donner certaines garanties. Nous avons donc décidé d'organiser une conférence internationale afin de rechercher et d'étudier les difficultés du commerce mondial des produits alimentaires et des produits agricoles en général, et de conclure des accords. Nous avons déjà établi la liste des produits qui feront l'objet de ces accords. Il s'agit des céréales, des produits laitiers, des matières grasses, etc. toute une liste de produits pour lesquels nous proposerons de conclure des accords mondiaux. Le contenu de tels accords n'a pas encore été décidé - et cette question nous préoccupe beaucoup - mais je peux vous dire que la Commission estime que de tels accords devront être beaucoup plus que de simples accords commerciaux, la simple garantie de certaines quantités. A notre avis, ces accords doivent constituer le début et la base d'une organisation des marchés mondiaux. C'est une nécessité. Dès le moment où la Communauté exercera une influence sur à peu près 50% des importations mondiales et avec une certaine forme de dirigisme telle qu'elle résultera de la politique agricole commune, il est clair qu'il ne sera plus nécessaire d'organiser le marché mondial. Ce n'était pas possible avec tous les exportateurs et importateurs nationaux mais dès que les importateurs adoptent une politique agricole commune, cela oblige les exportateurs à se réunir. Il est clair que si nous disons "le prélèvement sur les céréales est égal à la différence entre les prix mondiaux et le prix intérieur" les pays exportateurs penseront alors "nous pouvons augmenter les prix mondiaux, ainsi le prélèvement sera moindre". C'est déjà une première étape de l'organisation du marché. Cela signifie qu'il faut établir un code de bonne conduite en matière de politique agricole. Ce code de bonne conduite doit être établi en ce qui concerne la politique des prix et la politique de production. Il faut envisager une politique de stockage, et dans la dernière phase, une politique d'augmentation du niveau de vie des pays sous-développés, en suivant une politique d'augmentation du niveau de nutrition des peuples qui souffrent encore de mal-nutrition.

Ce qui a été décidé sous certaines réserves entre l'Angleterre et notre Communauté, peut être le début d'une organisation du marché mondial, où nous parlerons vraiment des prix intérieurs, des prix du marché mondial, de la politique de production, de la politique de stockage et de l'écoulement de certains surplus. Monsieur le Président, ce serait un résultat vraiment très heureux si nous pouvions créer une Communauté, si nous pouvions organiser ensemble quelque chose sur le plan mondial, étant donné la grande disparité que nous constatons aujourd'hui entre pays industrialisés et pays non industrialisés. Je voudrais conclure, Monsieur le Président, en disant que jamais, à mon avis, nous ne pourrions résoudre les problèmes des pays sous-développés seulement dans le domaine agricole. Même avec la meilleure organisation mondiale, un niveau des prix raisonnable pour les agriculteurs, une politique de production visant non pas à produire ce qui donne le plus grand profit sous un certain régime national, mais à produire ce qui est vraiment nécessaire, même avec tout cela nous savons très bien que pour obtenir une véritable augmentation du niveau de vie des pays sous-développés, il faut encore autre chose. Si par exemple nous voulons que le niveau de vie augmente de 3 % dans les pays sous-développés, -- c'est un pourcentage minime si nous le comparons avec l'augmentation du niveau de vie dans les régions industrialisées -- cela signifie que dans vingt ans, et je me base sur les chiffres du Comité Economique des Nations Unies, il faudra que les pays d'Amérique Latine, d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, aient augmenté leurs importations d'à peu près 250 %. Est-il vraiment possible à tous ces pays d'augmenter leurs importations de 250 % en vingt ans ? Il ne pourront le faire que s'ils ont la possibilité d'exporter. Or, nous constatons déjà que les possibilités d'importation de produits agricoles dans les pays industrialisés, Etats-Unis, Canada, Communauté élargie et pays associés, c'est-à-dire l'Europe, ne sont pas tellement grandes.

En se basant sur les chiffres cités auparavant, nous voyons que pour assurer le développement des pays sous-développés, l'Europe occidentale devrait augmenter ses importations pour un montant d'à peu près 8 milliards de dollars. Or nous savons déjà qu'il est impossible d'augmenter dans une telle proportion les importations de produits agricoles. Je vais être optimiste en disant que nous pourrions peut-être, dans un proche avenir, doubler ou tripler notre aide financière actuelle. Je ne suis pas sûr que les Gouvernements soient prêts à un tel effort si je considère toutes les difficultés rencontrées jusqu'ici pour s'organiser et créer un fonds d'aide aux pays en voie de développement. Peut-être même suis-je trop optimiste en disant que notre aide financière future sera deux ou trois fois plus grande qu'elle ne l'est pour le moment. Mais même en augmentant notre aide dans une telle proportion, il y aura encore un grand écart entre nos efforts et les besoins des pays en voie de développement. A mon avis, cet écart ne peut être comblé, ces difficultés ne peuvent être surmontées que par l'importation de produits industriels. Nous, agriculteurs, avons certes des responsabilités pour tout ce qui a trait à l'agriculture, mais nous ne sommes pas seuls en cause. Lorsque dans une réunion j'entends dire qu'il faut avoir une politique libérale

en agriculture, qu'il faut importer davantage des pays sous-développés, etc., je suis tout à fait d'accord. Nous devons être libéraux, mais je voudrais que ceux qui nous demandent de pratiquer une politique plus libérale, en particulier les industriels, soient aussi libéraux quand il s'agit des produits industriels qu'ils nous demandent de l'être. J'ai encore des doutes à ce sujet, Monsieur le Président, car alors même que nous venons d'établir notre tarif extérieur commun, je constate quelles sont les difficultés pour arriver à une diminution de nos tarifs extérieurs industriels. En ce qui concerne par exemple l'importation de jute qui joue un rôle important, surtout au Pakistan ou en Inde où en Inde où la production de jute a augmenté, nous constatons déjà non seulement des hésitations, mais un manque d'effort de la part de notre Communauté élargie en ce qui concerne une diminution des tarifs. Personnellement, je crois que Kennedy suit une bonne politique, une politique qui ouvre des possibilités. Le "Trade Expansion Act" est pour nous l'invite à diminuer nos tarifs. Non seulement ceci peut constituer le point de départ de négociations entre les Etats-Unis et le Marché Commun élargi, mais je crois qu'il est absolument nécessaire de suivre une politique agricole dont le seul but soit d'augmenter la productivité. Par la même occasion, cela pourra permettre de maintenir les importations de notre Communauté au niveau le plus haut possible. Toutefois, il faudra avoir parallèlement une politique de diminution des tarifs en ce qui concerne les produits industriels ainsi qu'une plus grande compétition dans ce domaine, car c'est le seul moyen de donner aux pays sous-développés la possibilité d'entrer en compétition avec nous et d'augmenter leurs revenus. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

LISTE DES PARTICIPANTS

Délégations des gouvernements membres

ALLEMAGNE: REPUBLIQUE FEDERALE

Delegate:

Hermann Martinstetter
Director in the Department of Foreign Trade
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Bonn

Alternate:

Justus Rohrbach
Senior Counsellor
Head of the FAO Bureau
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Bonn

Associates:

Siegfried Graf von der Recke
Senior Counsellor
Branch Chief
Department of Forestry
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Bonn

Miss Irene Haas
Counsellor
Branch Chief
Department for Planning and Economic Analysis
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Bonn

Advisers:

Wilhelm Rauhut
Counsellor
Agricultural Attaché
Embassy of the Federal Republic of Germany
Rome

Advisers (cont'd.)

Miss Dia von Heimburg
Translator
Department of Foreign Trade
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Bonn

AUTRICHE

Delegates:

Rudolf Leopold
Departmental Chief
Ministry of Agriculture and Forestry
Austrian National FAO Committee
Vienna

Alternates:

Walter Greil
Ministry of Agriculture and Forestry
Secretary
Austrian National FAO Committee
Vienna

BELGIQUE

Délégué:

Philippe d'Otreppe
Président du Comité National Belge de la FAO
Bruxelles

Adjoints:

René Lambrechts
Fonctionnaire
Comité National Belge de la FAO
Bruxelles

Ch. Wahlén
Conseiller
Ministère de l'Assistance Technique
Bruxelles

CHYPRE

Delegates:

Petros Ioizides
Director
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Nicosia

DANEMARK

Delegates:

Hans Jørgen Kristensen
Counsellor
Ministry of Agriculture
Danish National FAO Committee
Copenhagen

Associates:

C. Valentin Hansen
Agricultural Counsellor
Danish Embassy
Rome

Niels Strandkjaer
Head of Department
National Federation of Danish Smallholders
Copenhagen

Kristen Skovgaard
Professor
Royal Veterinary and Agricultural College
Copenhagen

ESPAGNE

Delegados:

Eladio Asensio Villa
Secretario General del Comité Nacional
Español FAO
Ministerio de Agricultura
Madrid

Suplentes:

Miguel Echegaray Romoa
Presidente del Instituto Nacional de
Investigaciones Agronómicas
Madrid

ESPAGNE (Suite)

Adjuntos :

Miguel Navarro-Garnica
Sub-Director del Patrimonio Forestal del Estado
Madrid

Francisco Utray Sargà
Embajada de España
Roma

Guillermo Escardo Poinador
Agregado Agronomo
Embajada de España
Roma

FINLANDE

Déléguée :

Imo Elisabeth Beaurain-Pinkala
Secrétaire-Général
Comité National Finlandais de la FAO
Helsinki

FRANCE

Délégué :

Michel Cépède
Président du Comité Interministériel de
l'Alimentation et de l'Agriculture
Paris

Suppléant :

Bernard Toussaint
Conseiller des Affaires Etrangères
Ministère des Affaires Etrangères
Paris

Adjoint :

Lucien Escard
Sous-Directeur
Service des Relations Internationales
Ministère de l'Agriculture
Paris

GRÈCE

Delegate :

Lambros Eutaxias
Chairman, Greek National FAO Committee
Athens

IRLANDE

Delegate :

Daniel Hoctor
Assistant Secretary
Department of Agriculture
Dublin

Alternate :

Miss Maureen Brazil
Higher Executive Officer
Department of Agriculture
Dublin

ISRAEL

Delegate :

L.E. Samuel
Counsellor
Embassy of Israel
Rome

ITALIE

Délégué :

Giuseppe Ugo Papi
Chef du Comité Italien de la FAO
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

Suppléant :

Sabato Visco
Directeur, Institut National de la Nutrition
Président de la Faculté des Sciences à
l'Université de Rome
Rome

Adjoint :

Raffaele Cusmai
Directeur général des pêches
Ministère de la Marine Marchande
Rome

Experts :

Alfonso Froncillo
Directeur de Section
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

ITALIE (suite)

Experts (suite)

Valerio Benvenuti

Inspecteur en chef des forêts
Direction générale des forêts
Rome

Aldo Ramadoro

Président
"Ento Puglia e Lucania"
Rome

Calisto Zambrano

Inspecteur général
Direction générale de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

Dino Vampa

Professeur
Inspecteur général
Direction générale de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

Paolo Milolla

Inspecteur général
Direction générale de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

Gaetano Meglio

Directeur de Division
Ministère de la Marine Marchande
Direction générale des Pêches
Rome

Francesco Mancini

Professeur
Institut National de la Nutrition
Rome

Guido Galeotti

Professeur
Institut National de la Nutrition
Rome

Anna Maria Roncaldi

Ecologue principal
Direction générale tutelle économique des
produits agricoles
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

ITALIE (suite)

Experts (suite):

Benedetto Barberi
Professeur
Direction générale de l'Institut Central
de Statistique
Rome

Lamberto Tozzi
Directeur de Division
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

Giovanni Paolo Robustelli
Inspecteur général
Comité National italien de la FAO
Rome

Tommaso Manieri
Fonctionnaire
Comité National italien de la FAO
Rome

Mlle Francesca Zafarana
Attaché de presse
Comité National italien de la FAO
Rome

Antonio Perone
Chef de Service
Comité National italien de la FAO
Rome

Marcello Salomone
Fonctionnaire du Comité National italien
de la FAO
Rome

Mme Elena Mammone
Conseillère
Comité National italien de la FAO
Rome

Mlle Rossana Mizzau
Comité National italien de la FAO
Rome

Curzio Caneva
Conseiller
Comité National italien de la FAO
Rome

ITALIE (suite)

Secrétaire

Carlo Vittorio de Asarta
Inspecteur général
Comité National italien de la FAO
Rome

LUXEMBOURG

Délégué:

Mathias Gillon
Directeur honoraire de l'Administration
des Services Agricoles de l'Etat
Luxembourg

NORVEGE

Delegates:

Ragnar Nicolaysen
Professor
Nutrition Institute
University of Oslo
Oslo

Alternate:

Olav Borgan
Director
Federation of Agriculture
Oslo

Associates:

Peter Bøe
Chief of Division
Ministry of Fisheries
Oslo

A. Löchen
Secretary-General
National Nutrition Council (FAO Committee)
Oslo

Toralf Austin
Chief of Division
Forestry Directorate
Oslo

NORVEGE (suite)

Associates:

Inge Rindal
Counsellor
Embassy of Norway
Rome

PAYS-BAS

Delegates:

J.W. Wollen
Director-General of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

Alternates:

Willem Le Mair
Director of International Economic Co-operation
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

Associates:

Fredericus Pronk
Deputy Director for International Economic
Co-operation
Food Department
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

F.L.A. Maandag
Inspector of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

C.C.L. Eygenraam
Agricultural Attaché
Royal Netherlands Embassy
Rome

A.R. van Motman
Secretary
Netherlands National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

POLOGNE

Délégué:

Stefan Krolikowski
Président du Comité polonais de la FAO
Varsovie

Suppléant:

Adam Mollor-Conrad
Ministre plénipotentiaire
représentant permanent de la République
Populaire de Pologne à Genève

Adjoint:

Mieczyslaw Birecki
Professeur
Académie des Sciences de Pologne
Varsovie

ROUMANIE

Délégué:

Dragos Toma
Directeur
Institut de Recherche pour la Mécanisation
de l'Agriculture
Roumanie

Experts:

Mihail Bozianu
Premier secrétaire
Légation roumaine
Rome

Alexandru Covor
Directeur
Institut Central de Recherche
Roumanie

Stefan Mihai
Secrétaire de Légation
Légation roumaine
Rome

ROYAUME-UNI

Delegate:

Clifford Francis Pennison
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture
London

Alternates:

Miss Sheila Campbell
Principal
Ministry of Agriculture, Fisheries and
Food
London

SUEDE

Delegates:

C.H. Nordlander
Director-General
Sveriges Kreditbank
Stockholm

Alternate:

Harald Hakansson
Director of the Federation of Swedish Farmers'
Associations
Stockholm

Associates:

B. Siogbahn
Counsellor
Embassy of Sweden
Rome

Ulf Hanninger
Secretary
Ministry of Agriculture
Stockholm

P.E. Ronquist
Head of Division
Board of International Assistance
Stockholm

SUISSE

Délégué:

Alfred J. Kauter
Vice-directeur
Division de l'Agriculture
Berne

Adjoint:

Aymon Jaquemot
Economiste
Union suisse des paysans
Brugg (AG)

TURQUIE

Delegate:

Mehmet Izmen
Minister of Agriculture
Ankara

Alternate:

Akif Çakman
Chief of Study and Advisory Board
Ministry of Agriculture
Ankara

Associates:

Kamran Inan
First Secretary
Turkish Embassy
Rome

Nida Turkmen
Commercial Counsellor
Turkish Embassy
Rome

YUGOSLAVIE

Délégué:

Joseph Zmaic
Directeur général de l'Institut de
l'Assistance Technique
Belgrade

YUGOSLAVIE (suite)

Adjoints:

Milovan Markovic
Secrétaire adjoint pour l'agriculture
Belgrade

Vladimir Damjanovic
Secrétaire
Comité National yougoslave de la FAO
Belgrade

Observateurs

Observateurs des autres gouvernements membres

AFRIQUE DU SUD

Joseph Tennant
South African Embassy
Rome

CEYLAN

Elmo Ziegelaar
Chargé d'Affaires
Ceylon Embassy
Rome

CUBA

Nivaria Tejera
Primera Secretaria
Embajada de Cuba
Rome

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Robert C. Tetro
Agricultural Attaché
United States Embassy
Rome

Mrs. Ursula Duffus
Second Secretary
United States Embassy
Rome

JAPON

Shunzo Ito
First Secretary
Embassy of Japan
Rome

JORDANIE

Walid Mer'ie
Second Secretary
Royal Jordan Embassy
Rome

INDE

Majaraj Krishan
Agricultural Attaché
Embassy of India
Rome

INDONESIE

I. Sumadi
Agricultural Attaché
Embassy of Indonesia
Rome

LIBERIA

Roland H. Cooper
Ambassadeur
Embassy of Liberia
Rome

Henri W. Dennis Jr.,
Second Secretary
Embassy of Liberia
Rome

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Jacobo Helu Bencosme
Ministro Consejero
Embajada de la Republica Dominicana
Rome

THAILANDE

Ouer Tirabaedya
Second Secretary
Royal Thai Embassy
Rome

TUNISIE

Mokaddem
Premier Secrétaire
Ambassade de Tunisie
Rome

Observateur Permanent

SAINT-SIEGE

L. G. Ligutti
Observateur Permanent du Saint-Siège
Cité du Vatican

Emilio Bonomelli
Directeur des Villas Pontificales
Castelgandolfo

Représentants des Nations Unies et Agences spécialisées

Vladimir Velobit
Secrétaire Exécutif
Commission Economique pour l'Europe
Genève

Georges Lambert Lamond
Directeur par intérim
Bureau des Affaires Sociales
Genève

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)

A. Kozlov
Division of Exchange and Training
Vienna

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT (BIRD)

J. Willems
Economic Staff
Washington

FONDS INTERNATIONAL DE SECOURS A L'ENFANCE (FISE)

Mrs. Maria Cao-Pinna
Chief
Research and Technical Assistance Division
of AAI
Rome

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Pier Paolo Fano
Director of the Italian Branch Office of ILO
Rome

Mme Vera Semprini
Italian Branch Office of ILO
Rome

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Lennart Hesselvik
Chief, Health Services
Regional Office for Europe
Copenhagen

Institutions et organisations gouvernementales

CONSEIL DE L'EUROPE (CE)

Sir Anthony C. Esmonde
Member of the Irish Parliament
Vice-Chairman
Committee on Agriculture
Strasbourg

Pierre Louis Bourgoïn
Député
Paris

Henry Clark
Member of Parliament
London

CONSEIL DE L'EUROPE (Suite)

H. Gerns
Member of Parliament
Bonn

Antoine Louis Marie Guitton
Député à l'Assemblée Nationale
Vice-Président de la
Commission de l'Agriculture
Strasbourg

P. Jacobs
Member of Parliament
Bonn

Joseph Lermer
Member of Parliament
Bonn

Ludovic Moyersoën
Vice-Président de la Chambre
Bruxelles

Josef Reichl
Member of Parliament
Vienna

George H.R. Rogers
Member of Parliament
London

Giuseppe Maria Sibille
Senator
Turin

Jean Sourbet
Député
Paris

Lord Stonehaven
Member of the House of Lords
Scotland

J. Tjalma
Member of Senate
The Hague

Bjarne Undheim
Member of Parliament
Oslo

André Vaudoyer
Secrétaire
Commission de l'Agriculture
Strasbourg

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

Sicco Mansholt
Vice-Président de la Commission
Bruxelles

L. Rabot
Directeur-Général
Alimentation et Agriculture
Bruxelles

G.V. Dal Pero Bertini
Chef de Division
Bruxelles

OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES (OIE)

René Vittoz
Directeur
Paris

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE (OCDE)

Winston D. Porter
Director of Agriculture and Food
Paris

Albert Simantov
Principal Administrator
Agriculture Policies Division
Paris

Organisations non-gouvernementales

ASSOCIATION MONDIALE DES FEMMES RURALES (ACWW)

Mrs Maria Bencivenga
Home Economics Adviser
Rome

CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE (CEA)

Loris Antonio Carreri
Brougg/AG

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF)

Mrs Luciana M. Corcos
Paris

FEDERATION EUROPEENNE DE ZOOTECHNIE (FEZ)

Kristof Kállay
Secretary-General
Rome

Richard Trehane
President
Milk Marketing Board
Rome

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

Roger L.E. Savary
Secrétaire général
Paris

Robert Hewlett
Liaison Officer with FAO
Rome

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

B.R. Sen
Directeur général

Norman Wright
Directeur général adjoint

A.H. Boerma
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial

P. Lamartine Yates
Représentant régional pour l'Europe

E. Glesinger
Directeur
Division des Forêts et Produits Forestiers

K.V.R. Kesteven
Directeur
Division de la Production et de
la Santé animales

C.E. Weitz
Coordinateur
Campagne mondiale contre la faim

- S.Y. Krishnaswamy
Secrétaire général
Congrès mondial de l'alimentation
- D. Kimmel
Sous-Directeur
Division des Institutions et Services Ruraux
- H. Jacoby
Directeur
Division FAO/ECE de l'Agriculture
Genève
- L. Goreux
Chef de la Sous-Division des études
de tendance et de matières premières
Division des Produits

BUREAU DE LA CONFERENCE

Mr. C.H. Nordlander (Suède), élu Président de la Conférence, présida les sept premières sessions. Il fut ensuite remplacé par M. le Baron Ph. d'Ottreppe, Vice-Président (Belgique).

Messieurs H. Martinstetter (République fédérale d'Allemagne), R. Leopold (Autriche), Ph. d'Ottreppe (Belgique), P. Loizides (Chypre), H.J. Kristensen (Danemark), E. Ascensio Villa (Espagne), Madame E. Beaurain-Pihkala (Finlande), M. Cépède (France), L. Eutaxias (Grèce), D. Hector (Irlande), L.E. Samuel (Israël), G.U. Papi (Italie), M. Gillen (Luxembourg), R. Nicolaysen (Norvège), J.W. Wellen (Pays-Bas), S. Krolkowski (Pologne), D. Toma (Roumanie), C.F. Pennison (Royaume-Uni), A.J. Kauter (Suisse), M. Izmen (Turquie), J. Zmaic (Yougoslavie), faisaient fonction de Vice-Présidents de la Conférence.

La Conférence établit un Groupe de travail pour la préparation de propositions concernant le futur travail de la FAO dans la région. Ce Groupe de travail se composait comme suit : Messieurs M. Cépède (France), Président, S.G. von der Recke (République fédérale d'Allemagne), H.J. Kristensen (Danemark), Mme E. Beaurain-Pihkala (Finlande), G.L.A. Maandag (Pays-Bas), S. Mihai (Roumanie).

Dr. I. Moskovits, Représentant régional adjoint pour l'Europe, assumait les fonctions de Secrétaire général de la Conférence. M. F. George, Division de la Liaison entre services, M. T. Peebles, Chef du Service des Conférences, M. D. Music, Division des Produits, et M. I.R. Loorbroks, Fonctionnaire technique, Département technique, faisaient fonctions de Secrétaires adjoints. Ils étaient assistés dans leur travail par M. J. Annan, Adjoint au Directeur exécutif, Programme alimentaire mondial FAO/Nations Unies, M. I.H. Ergas, Assistant auprès du Directeur-général, M. R.C. Fortunesco, Assistant auprès du Coordinateur, Campagne mondiale contre la faim, et M. D. Basu, Division des Produits.

DOCUMENTATION

- ERC/62(1) Ordre du jour provisoire
- ERC/62(2) "Programme alimentaire mondial"
- ERC/62(3) "La Campagne mondiale contre la faim dans ses
et supplé- rapports avec le développement économique et
ment 1 le Congrès mondial de l'alimentation"
- ERC/62(4) "Programmes européens de formation destinés aux
pays en voie de développement"
- ERC/62(5) "Politiques agricoles de l'Europe durant
les années 60"
- ERC/62(6) "Demande des produits agricoles tropicaux
en Europe"
- ERC/62(7) "Production, commerce et excédents des
pays européens"
- ERC/62(8) "Orientation des activités et méthodes de
travail de la FAO dans la région européenne"
- ERC/62(9) "Projet de développement méditerranéen"
- ERC/62(10) Liste provisoire des participants
- ERC/62(11) Texte de l'allocation du Directeur général
- ERC/62(12) "Les problèmes mondiaux de l'alimentation et de
l'agriculture et l'Europe" (Exposé de Monsieur
L. Goreux)
- ERC/62(13) Liste des documents
- ERC/62(14) Projet de rapport de la Troisième Conférence
régionale pour l'Europe (Parties I et II).
[ERC/62/
REP(1)]
- ERC/62(15) Allocation de Monsieur S. Mansholt, Vice-Président
de la Commission de la Communauté économique
européenne.
-

